

LA LETTRE

NUMERO 111 GRATUIT · OCTOBRE 2006 · UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE

2006 BILAN



UNIVERSITÉ
DE LA MEDITERRANÉE
AIX-MARSEILLE II

La LETTRE est accessible sur le serveur web de l'Université www.univmed.fr

- 4** **A la une...**
Bilan 2006
- 10** **A savoir...**
Décisions des Conseils
- 13** **UFR Actualités**
Faculté de Médecine / Faculté de Pharmacie / Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy / Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille
- 18** **Les Services ont la parole**
Service des Relations Internationales / Service Juridique / Service des Marchés Publics / Service Commun d'Action Sociale et Culturelle / Centre Informatique et Système de Communication Aix-Marseille / Service Communication
- 26** **La vie des labos**
Deux chercheurs nous présentent leurs derniers travaux
- 27** **Innover, Valoriser**
Bioméditerranée
- 29** **A l'honneur...**
Dominique Maraninchi / Yvon Berland / Philippe DeMico
- 30** **Partager**
CERIMED
- 31** **Explorer**
Le Cosmophone, ou comment créer du son avec l'invisible
- 33** **Se former**
Ouverture d'un parcours Physique et Biologie à la Faculté des Sciences de Luminy
- 34** **Campus**
Remise des diplômes de Master en Sciences et Technologie
- 35** **Info +**
Conférence de presse avec le recteur / In Memoriam

LA LETTRE N°111 • Octobre 2006

La Lettre de l'Université de la Méditerranée
58 bd Charles Livon - 13284, Marseille Cedex 07
Tél. 04 91 39 65 00 - fax. 04 91 31 63 74
E.mail : service-communication@univmed.fr / www.univmed.fr

Directeur de la publication : Yvon BERLAND - Directeur de la rédaction : José SAMPOL
Rédactrice en chef : Elisabeth BERNARD - Rédaction : Coralie HANCOCK, Julie BEAUDET
Infographiste Maquettiste : Frédéric ESCALIER - Imprimerie : Louis Jean Imprimeur

CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 2500 ex. / Dépôt légal : 690 - Octobre 2006
ISSN 1291 - 309X

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. a du Code de la Propriété Intellectuelle)

BLOC NOTES

2 NOVEMBRE

Forum Matériaux - Mise en jeu des Matériaux Composites dans l'Industrie des Transports - ESIL - Campus de Luminy

Renseignements : <https://www.esil.univ-mrs.fr/extranet/?section=116>

DU 6 AU 10 NOVEMBRE

Outils fondamentaux pour l'Administrateur Système-Réseau d'un Laboratoire de mathématiques - au CIRM, 163 Av. de Luminy, 13009 Marseille - Renseignements : www.cirm.univ-mrs.fr/liste-rencontre/Rencontres2006/Rencontres2006.php

8, 10, 15 ET 17 NOVEMBRE

Séminaire de Formation à la Coelochirurgie "Elèves IBODE" - Organisations : M^e C. Levasseur (Ecole d'IBODE APHM) et Pr S.V. Berdah (CERC) Faculté de Médecine Site Nord - Bd Pierre Dramard 13916 Marseille Cedex 20 - Renseignements : 04 91 69 87 68 - www.cerc-marseille.net

DU 13 AU 17 NOVEMBRE

Statistique mathématique et Applications - au CIRM, 163 Av. de Luminy, 13009 Marseille - Renseignements : www.cirm.univ-mrs.fr/liste-rencontre/Rencontres2006/Rencontres2006.php

DU 14 AU 23 NOVEMBRE

Journées de Traumatologie de l'Association franco-chilienne d'Orthopédie et de Traumatologie - Vina del Mar et Pucon (Chili) - Renseignements : dominique.poitout@ap-hm.fr

DU 20 AU 24 NOVEMBRE

Développement récent de la Théorie des Algèbres de Hall - au CIRM, 163 Av. de Luminy, 13009 Marseille - Renseignements : www.cirm.univ-mrs.fr/liste-rencontre/Rencontres2006/Rencontres2006.php

25 NOVEMBRE

Journée annuelle des 14 commissions de réflexion de l'EEM sur le thème Ethique clinique : une Ethique au service des valeurs de Soins - Hôpital de la Timone - Renseignements : Espace Ethique Méditerranéen www.medethique.com

CONSEILS ET COMMISSIONS

sous réserve de modifications

Novembre 2006

7	14h30	CEVU	Salle du Conseil
14	11h	CPU mutation	Salle du Conseil
	14h	Bureau du Conseil d'Administration	Salle du Conseil
21	11h30	Bureau du CEVU	Salle du Conseil
	14h30	CEVU spécial offre de formation	Amphithéâtre
28	14h	Conseil d'Administration	Salle du Conseil

Décembre 2006

5	14h30	CEVU	Salle du Conseil
12	14h	Bureau du Conseil d'Administration	Salle du Conseil
20	14h	Conseil d'Administration	Salle du Conseil

SUR LE WEB

<http://www.education.gouv.fr/cid4049/100-000-etudiants-pour-100-000-eleves.html>

Permettre un accès plus large des élèves de l'éducation prioritaire à une formation supérieure de qualité et stimuler leur ambition, tel est l'objectif de l'opération "100 000 Etudiants pour 100 000 Elèves". Dès la rentrée 2006, les étudiants des grandes écoles et universités vont pouvoir s'engager dans l'accompagnement de 100 000 élèves. Pour tout savoir de cette opération, rendez-vous sur le site du ministère de l'Education nationale.

<http://www.afsse.fr/>

Quel est l'effet des nanomatériaux sur la santé humaine ? Quel impact a le téléphone portable sur la santé ? Pour obtenir une réponse à ces questions et à bien d'autres, rendez-vous sur le site de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET), un établissement qui a pour mission, entre autres, d'évaluer les risques sanitaires liés à l'environnement en général et à l'environnement professionnel en particulier.

www.ecologie.gouv.fr/lesgestes

"Il n'y a pas de petits gestes quand on est 60 millions à les faire". Tel est le slogan de la nouvelle campagne du ministère de l'Environnement et du Développement durable. Axé sur deux axes, la biodiversité et les changements climatiques, cette campagne a pour but d'inciter les citoyens à faire de petits gestes pour l'environnement. Des gestes qui ne demandent pas beaucoup d'effort mais qui comptent beaucoup pour notre planète.

LIENS UTILES

La Lettre web de l'Université

La Lettre est accessible sur le site web de l'Université :

www.univmed.fr/communication/index.asp?id=5690

Conseils CA / CS / CEVU

www.univmed.fr/public/pv.asp

Echos de la CPU

www.cpu.fr

Publications Current Contents

www.univmed.fr/service_recherche/?id=78384

JO-BO

www.univmed.fr/communication/?id=45058

Appels d'offres

www.univmed.fr/recherche/



...Édito



L'année 2005-2006 a été particulièrement riche pour notre université, comme chacun pourra en juger au travers du bilan que j'ai souhaité présenter dans cette Lettre. Beaucoup d'efforts ont été faits pour rendre le fonctionnement de notre établissement d'une part plus conforme aux règles en vigueur dans notre pays, d'autre part plus efficient. Je crois sincèrement que l'on peut à présent tirer un bilan largement positif. Au moment où certains, dont je fais partie, demandent plus d'autonomie pour les universités, il est essentiel de montrer que nous sommes en capacité de les piloter. Trois grands dossiers ont été récemment ouverts et doivent être finalisés avant la fin de l'année : le Contrat Quadriennal, le Contrat de Projet Etat-Région, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

Le Contrat Quadriennal doit être rendu au mois de décembre. Chacun doit avoir à l'esprit qu'il sera très différent des précédents. Il devra être en conformité avec l'esprit et la lettre de la LOLF. Fini le déclaratif, les moyens seront fonction des résultats. Dans notre université, des objectifs seront clairement affichés, par exemple l'offre de formation devra être visible, lisible, attractive, et soucieuse de l'insertion professionnelle des étudiants.

Le Contrat de Projet Etat-Région, CPER, entre dans sa phase de négociation et de décision. Les dossiers soutenus par notre université répondent tous aux critères exigés par l'Etat et les collectivités. Ce sont des dossiers de grande envergure et structurants pour le site.

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur issu du pacte de la recherche, est un enjeu fondamental pour le site d'Aix-Marseille. Les trois universités s'y engagent de manière très volontariste. Une fois mis en place, il doit être la première étape qui conduira dans un délai raisonnable à une fusion des trois universités.

Yvon BERLAND

Président de l'Université de la Méditerranée

BILAN 2006

Deuxième année à la Présidence de l'Université de la Méditerranée : le Président Yvon BERLAND fait le point.

En octobre 2004, le Professeur Yvon Berland, alors Doyen de la Faculté de Médecine, prenait ses fonctions à la présidence de l'Université de la Méditerranée. Voyons avec lui les avancées et les perspectives au terme de ces deux années au Pharo.

Monsieur le Président, des changements marquants ont-ils eu lieu du point de vue de la gestion de l'Université de la Méditerranée ? Qu'en est-il de la gestion des personnels ?

L'Université de la Méditerranée a déjà connu des évolutions au cours de l'année 2004-2005, notamment par la mise en conformité de la gestion financière, de la gestion du personnel et de l'application de la Loi Organique relative aux Lois des Finances (LOLF). L'année 2005-2006 a donné lieu à des améliorations, principalement du point de vue de la gestion du personnel et de la gestion financière.

Nous avons mis en place une **politique de gestion globale du personnel** par le biais de 6 mesures :

- la poursuite du plan de redéploiement sur 4 ans, révisable chaque année, des UFR les mieux dotées vers les UFR les moins bien dotées à partir des postes libérés : en 2005-2006, 7 emplois IATOSS et 5 enseignants ; en 2006-2007, 7 emplois IATOSS et 3 postes enseignants
- la mise à jour annuelle des taux d'encadrement
- l'incitation forte à une politique de mutualisation par campus pour la gestion technique et administrative
- le dialogue de gestion au niveau de l'établissement
- la justification des demandes de création de postes
- les efforts de maîtrise des dépenses de personnel

Un bilan social très détaillé est fait chaque année depuis 2 ans. Il permet aujourd'hui de faire le point sur les emplois et les personnels, sur les rémunérations, sur les aspects d'hygiène et sécurité, sur la formation continue des personnels IATOSS, sur la médecine du travail, sur les relations professionnelles, sur les actions sociales et culturelles. L'édition 2005 permet notamment de mesurer l'application du *protocole Sapin* : 97 personnels ont été titularisés en 5 ans dont 81% d'emplois gagés. On note par ailleurs une augmentation de 66% dans la participation aux activités culturelles et une diversification des activités sportives proposées. Ce bilan est consultable sur le site de l'Université (www.univmed.fr). C'est un travail remarquable.

Concernant la **gestion financière**, l'université a à aussi mené plusieurs actions :

- Poursuite de sa politique d'amortissement : en 2004, nous avons traité les biens financés sur ressources propres ; en 2006, il s'est agi de l'ensemble des biens notamment acquis sur les subventions d'équipement. Enfin, les UFR ont pu récupérer leurs dotations aux amortissements afin de procéder à de nouveaux investissements
- Réduction du nombre de Centres de Responsabilité (CR) apportant une structuration plus claire et plus homogène, avec un niveau de gestion dirigé par un responsable. Une formation des responsables a été mise en place pour la prévision budgétaire ainsi qu'un soutien important du service financier et de l'agence comptable avec des réunions sur les différents sites de l'Université
- Aujourd'hui les reports de crédits sont ouverts conformément à la réglemen-

tation, que ce soit pour la formation continue, pour les ressources affectées, pour les crédits du Contrat Quadriennal ou encore pour les contrats d'objectifs avec les collectivités

- Les dépenses ont été décentralisées à la rentrée 2005. Ainsi la gestion des liquidations et des mandatements est réalisée par les antennes de Campus pour le compte des UFR. La mise en place d'un nouveau circuit de traitement des factures et de certification interne et la délégation de l'ordonnancement confiée aux directeurs des UFR permettent une rapidité opérationnelle. Le suivi du délai global de paiement est donc réduit, induisant une nette progression sur le délai de mandatement. En 2006 : 83,71% des factures sont mandatées dans les délais réglementaires, contre 60% en 2004
- Les opérations de rééquilibrage de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) se poursuivent vers les UFR les moins dotées, en appliquant les critères de San Remo et grâce à la mise en place d'un échelonnement sur 4 ans
- Le Service des Marchés Publics bénéficie également d'antennes sur les campus de la Timone, de Luminy et d'Aix-en-Provence

Lors de notre entrevue à la même date l'année dernière, certains travaux de réaménagement étaient en cours. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

En effet je tiens à dire un mot des réalisations déjà faites ou en-cours.

Sur la période 2003-2006, outre la construction du nouveau bâtiment de la Faculté des Sciences du Sport et la réfection de sa Halle des Sports sur le **Campus de Luminy**, on recense également l'extension de l'animalerie et la réhabilitation de cinq laboratoires de recherche du **Campus Timone** :

- en 2005, deux laboratoires : Cancérologie, Hématologie et Hémostase
- en 2006, trois laboratoires : Nutrition et Diabétologie, Plasticité et Physiopathologie de la Motricité (P3M), Génétique et Développement

Parmi les projets en cours de réalisation sur la tranche 2006-2007 du CPER actuel, on recense la construction du nouveau bâtiment de la Faculté d'Odontologie et la réhabilitation d'un bâtiment pour accueillir l'Institut des Neurosciences sur le Campus Timone. Le Campus d'Aix comptera prochainement une cafétéria à l'IUT et une bibliothèque et médiathèque interuniversitaire. Quatre laboratoires de recherche seront réhabilités sur cette tranche : Neurophysiologie et Neuropsychologie, Glyco-biologie et dysfonctionnement cellulaire, Anthropologie, Virus Emergents. Il est également prévu dans cette période de le regroupement des équipes en Economie publique et Economie de la Santé ainsi qu'une bibliothèque interuniversitaire sur l'îlot Bernard Dubois.

Puisque nous parlons des avancées sur nos campus, je tiens à vous préciser que sur celui de Gap, nous venons de signer, fin août, une convention avec le Conseil Général des Hautes-Alpes complétant la participation de la Ville de Gap pour un contrat d'objectifs de 100 000 euros par an.

L'Université de la Méditerranée est reconnue pour son offre de formation dans les trois grands secteurs de la Santé, des Sciences et des Sciences de l'Homme, de la Société et des Technologies. Qu'est-il à noter de nouveau dans l'offre de formation de votre établissement ?

Nous poursuivons l'implantation du **LMD**, comme nous le faisons depuis maintenant 2 ans. Nous avons mis en place un livret de procédures règlementaires relatives à ce système d'harmonisation européen ainsi qu'une ingénierie pédagogique, communs à tout l'établissement, avec une équipe de pilotage pédagogique et un tutorat.

L'année dernière je vous avais parlé de la mise en place d'une **Cellule d'Evaluation** rattachée au CEVU : une première étude et son bilan ont pu être réalisés sur l'année 2005-2006

à laquelle le Centre d'Océanologie et la Faculté des Sciences du Sport se sont portés volontaires.

La réflexion porte actuellement sur les nouveaux métiers de la Santé. Le 20 février dernier, nous avons organisé un colloque à Marseille sur "*La Santé, quelles formations pour quels métiers ?*", en collaboration avec le Ministère de la Santé et le Ministère délégué à l'Enseignement Supérieur. Nous avons ainsi réunis 300 acteurs de formation aux professions médicales et paramédicales. Les actes de ces colloques sont disponibles sur le site de l'Université : www.univmed.fr/actualites/actescolloquesante200206.pdf.

La création récente par l'Université de la Méditerranée de la licence professionnelle **Gestion et Développement des Produits de la Mode**, diplôme national qui jusqu'ici n'existait pas dans l'offre de formation de la grande région Sud, officialise une collaboration exemplaire entre la Cité Euro-méditerranéenne de la Mode, les professionnels de la mode, les collectivités, l'enseignement supérieur. Cette mise en place est née du constat qu'il existe, dans le secteur de la mode un besoin effectif de gestionnaires qualifiés dans le domaine du management, essentiellement des gestionnaires de processus de création ainsi que des gestionnaires-animateurs de points de vente et/ou de réseaux. Pour sa première rentrée, en septembre 2006, cette licence professionnelle mise en oeuvre au sein de l'Université de la Méditerranée par l'IUT d'Aix-en Provence accueillait 26 étudiants.

En juin dernier, le Gouvernement a souhaité mettre en place un débat national "**Université-Emploi**". Au niveau de l'Académie, avec les deux autres universités d'Aix-Marseille, l'Université d'Avignon-Pays du Vaucluse et le Rectorat, nous avons également immédiatement répondu à cette initiative en organisant des conférences sur les trois thèmes énoncés par le Gouvernement. Les étudiants, les professeurs, les personnels et les acteurs du monde économique ont pu échanger sur "*Apprentissage et Alternance*", "*Orientation, Information et Insertion Professionnelle*" et "*Professionnalisation des études dans le cadre du cursus*



Le colloque qui s'est tenu en février a réuni de très nombreux acteurs du secteur Santé.

LMD". L'Université de la Méditerranée a naturellement organisé ce dernier thème dans ses locaux. La synthèse de ces débats est en ligne : www.debat-universite-emploi-education.fr/fichiers_pdf/synthese_aix.pdf.

Chacun a pu, avant les débats, apporter sa contribution *via* le blog : <http://univemploi.ac-aix-marseille.fr/> et la discussion continue car le blog est toujours en fonctionnement. Ces débats ont conduit à la prise en compte d'un Projet Personnel Professionnalisé. Nous menons par ailleurs chez nous une politique de Formation tout au long de la vie avec une action de VAE renforcée.

Il s'agit là de grandes avancées pour le monde universitaire et dont les étudiants sont les destinataires.

Pour renforcer l'information qui est faite auprès des futurs étudiants, nous avons également mené d'autres actions avec le Rectorat. Les universités de l'Académie ont été très largement impliquées à la nouvelle formule 2006 du **Salon Metierama**, afin de mettre en place des liaisons entre les métiers et les formations du supérieur. L'accent a été porté sur la mise en avant des formations scientifiques qui connaissent une désaffection notable, comme vous le savez.

Les évolutions récentes de la société française ont amené les responsables politiques à aborder avec un volontarisme accru le problème de l'**égalité des chances** dans notre pays. Dans notre académie, une réunion préparatoire a eu lieu en janvier 2006. L'ensemble des actions proposées a été

classé en deux catégories : des actions ponctuelles et des actions plus massives. Cette dernière s'inscrit dans le projet national "100 000 tuteurs pour 100 000 élèves". Un groupe de travail a été instauré pour la mise en place du tutorat et un autre relatif à l'accès aux filières sélectives, parmi lesquelles la filière médicale, particulièrement représentative. Un appel à projets a été lancé et a permis au campus universitaire de Luminy de recevoir 42 000 euros. Le Ministre de l'Education nationale Gilles de Robien a tenu sa conférence de presse sur le sujet dans notre Académie où la démarche est déjà bien avancée.

Vous dites que l'Université de la Méditerranée fait le maximum pour ses étudiants. Comment cela se traduit-il ?

L'Université de la Méditerranée consacre davantage de moyens au financement des projets des étudiants depuis la modification de l'utilisation du **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)**. Jusqu'en 2006, le FSDIE finançait des projets d'étudiants et l'aide sociale. Depuis le transfert aux CROUS de la part "Aide Sociale", la part réservée aux projets est plus importante. La Région offre aussi des fonds pour l'amélioration de la vie étudiante et lance un appel d'offres sur notre site Internet pour inciter les étudiants à concrétiser leurs projets :

www.univmed.fr/vie_etudiante/index.asp?id=90898.



Le salon Métierama est l'occasion, chaque année, de débattre de l'enseignement supérieur et la professionnalisation des formations, en plus d'apporter des réponses aux futurs étudiants.

La RAJE Marseille, **Radio Associative des Jeunes et des Etudiants**, a été créée fin avril 2006 à l'initiative des étudiants de l'Université de la Méditerranée. Elle se veut une radio locale et généraliste, réalisée par et pour les jeunes étudiants de Marseille et ses environs. Les locaux et l'équipement devraient voir le jour d'ici février 2007, le temps nécessaire aux négociations de financement avec les collectivités et les apports privés espérés. En attente : la décision du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) pour une fréquence définitive.



Les étudiants élus ont reçu une formation sur les différentes réglementations régissant la vie et l'activité de l'Université de la Méditerranée.

Nous attachons une grande importance à la représentation de nos 24 000 étudiants dans les trois Conseils de l'Université. **Un Bureau de la Vie étudiante** a été créé. Depuis la rentrée 2004, nous avons mis en place un système de **validation de l'engagement étudiant** par l'obtention de crédits pour les étudiants élus aux trois conseils de l'Université, dans le cadre de leur cursus, à condition qu'ils suivent une formation complémentaire sur le fonctionnement de l'université, des associations, etc.

Une **journée de formation des étudiants élus** a eu lieu le 2 mars 2006. Les points suivants ont été abordés :

- La LOLF et les principes budgétaires
- Réglementation sur les associations
- Utilisation de l'Environnement Numérique de Travail et des services numériques personnalisés
- FSDIE, nomenclature des diplômes, typologie des droits d'inscription
- Echanges internationaux
- Instances nationales (Ministère, CPU...), fonctionnement de l'Université
- Vie sociale de l'étudiant

Nous faisons en sorte que les étudiants soient intégrés à la vie de l'Université au quotidien. Sur chacun des sites de l'Université nous avons mis en place des antennes relais des services centraux : SUIO, Relations Internationales pour faciliter leur mobilité.

On connaît de plus en plus l'Université de la Méditerranée pour la qualité de sa recherche pluridisciplinaire et transversale, dont une grosse part s'oriente vers les sciences de la vie et de la santé. Quelle a été votre politique au cours de cette année pour propulser encore plus haut votre établissement dans le classement de Shanghai ?

La Recherche à l'Université de la Méditerranée est en effet d'un très haut niveau et je suis content que l'on en parle car on oublie trop souvent que c'est à l'université que la production scientifique est la plus importante.

Notre recherche balaye un très grand nombre d'axes, 11 pour être précis, au sein d'une centaine de laboratoires, dont une grande partie en sciences de la vie et de la santé, comme vous le soulignez très justement. C'est une grande force dont nous ne pouvons qu'être fiers. Mais il nous est apparu important de la renforcer encore et notamment en évitant de multiplier les "petites" unités. Nous sommes en train de procéder avec nos partenaires des EPST au regroupement de certaines unités, qui travaillent dans des domaines complémentaires. Cette année par exemple, quatre unités ont fusionné pour devenir la Très Grande Unité (TGU) "Institut de Biologie du Développement de Marseille-Luminy-IBDML". Aujourd'hui l'Université regroupe 94 unités ; notre objectif est de les ramener à 70 dans le prochain Contrat Quadriennal.

Le **Comité d'Orientation Scientifique (COS)** que nous avons souhaité réunir pour évaluer nos compétences en termes de recherche et de formation au sein d'Aix-Marseille Universités a également relevé cette nécessité de simplification. Les 40 experts nationaux et internationaux sous la prési-

dence de Jean-Claude Lehmann ont noté une recherche de très grande qualité. Les recommandations pour améliorer encore nos capacités peuvent être regroupées ainsi :

- Simplification géographique et administrative
- Meilleure lisibilité et visibilité
- Insertion de l'Université dans la Cité

Les chercheurs de notre Université regorgent de projets d'envergure internationale. Ils ont besoin d'être aidés et soutenus ; c'est pour cela que nous avons créé la **Cellule Europe**, rattachée au Service de la Recherche. Nous coordonnons et/ou participons activement aux Programmes-Cadres européens de Recherche et Développement (PCRD) :

- Lors du 5^{ème} PCRD, l'Université de la Méditerranée a participé à 2 projets en médecine
- Lors du 6^{ème} PCRD, l'Université de la Méditerranée a coordonné 5 projets en sciences et sciences économiques et de gestion et participé à 19 projets dans toutes les disciplines qu'elle déploie
- Le 7^{ème} PCRD est en phase finale de préparation et l'Université de la Méditerranée s'apprête à nouveau à la gestion de grands projets

La Conférence des Présidents d'Universités (CPU) a souhaité être représentée dans ces programmes au sein des Points de Contacts Nationaux (PCN) de chacune des thématiques, regroupés sous forme de consortium. Elle a ainsi chargé l'Université de la Méditerranée de la représenter dans le PCN "Santé". Nous avons été, en février, la première université française à adopter la **Charte européenne du Chercheur et son Code de bonne conduite** pour le recrutement des chercheurs.

La **valorisation** de notre recherche n'a de cesse de croître, au sein de notre filiale Protisvalor qui aide les laboratoires et les enseignants-chercheurs à valoriser leurs compétences et les résultats de leur recherche dans le cadre de :

- La gestion de contrats de recherche et des prestations réalisées avec le secteur privé ou des partenaires institutionnels nationaux et internationaux
- L'assistance au montage de programmes de recherche

- La gestion et la valorisation des brevets
- L'aide à l'émergence de start-up valorisant les résultats de recherche

Dans l'attente de la mise en place de **PacaValo SAS**, l'Université de la Méditerranée a été choisie pour gérer les financements attribués au projet **VALORPACA** qui regroupe les six universités de notre région. Nous nous impliquons fortement dans cinq pôles de compétitivité dont **ORPHEME** (labellisé en mars 2006), qui traite des pathologies émergentes et des maladies orphelines. En janvier, l'Université de la Méditerranée a adopté la **Charte de la Propriété Intellectuelle** qui donne une impulsion à la mise en place de la politique de l'Université en matière de création d'entreprises innovantes.

Il ne faut pas non plus oublier que nous avons le souci de l'insertion de nos jeunes dans le monde socio-économique. Depuis la rentrée précédente j'ai nommé un **Chargé de mission aux relations avec les entreprises** afin que les liens soient plus étroits. Nous avons procédé à la signature d'une convention-cadre entre notre Université et les deux autres universités d'Aix-Marseille, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (CCIMP), l'Union Patronale Régionale (UPR) et l'Union pour les Entreprises des Bouches du Rhône (UPE13), ainsi que les branches professionnelles qui se sont associées à cette démarche.

Vous voyez donc à quel point notre Recherche est importante et que nous attachons une grande attention à ce que les travaux de qualité de nos laboratoires soient reconnus et mis en valeur, et pas uniquement au sein du monde universitaire mais bien dans la Cité.

Nous avons pu voir depuis un an le nouveau visage de La Lettre de l'Université. Vous avez effectivement mis l'accent sur la nécessité d'une communication renforcée, à la fois tournée vers notre université mais également vers l'extérieur ?

Il est important, lorsque l'on fait des choses de qualité, de les montrer. J'ai souhaité en effet, dès le début de mon

mandat, donner une impulsion nouvelle au regard que l'on porte sur notre belle Université et cela passe entre autre par son image. Pour une meilleure identification, **nous avons réactualisé notre logo**, mais aussi donné un **nouveau souffle à notre Lettre** mensuelle. Nous sommes en train de mettre en place une signalétique sur l'ensemble de nos campus, en collaboration avec l'Inserm et le CNRS pour la partie recherche. Le site Internet a également été refondu, ainsi que la majorité de nos outils de communications existants.



Entièrement remaniée, "La Lettre" affiche depuis près d'un an de nouvelles couleurs et de nouveaux objectifs.

Pour être vu de l'extérieur, il faut s'appuyer sur des réseaux : ainsi nos liens avec la presse ont été renforcés. Une réelle collaboration existe avec les médias, principalement locaux. Nous éditons de façon semestrielle un document qui recense nos événements et nous nous attachons à montrer aux journalistes les atouts dont nous disposons et que le grand public doit connaître. De grands événements ont eu lieu cette année chez nous, comme le colloque sur les formations et métiers de la santé en février, une nouvelle formule pour la Journée Académique de l'Université se met en place, plus tournée vers la participation des étudiants.

L'Université de la Méditerranée est également réputée pour entretenir des relations très étroites avec les universités des cinq continents. Qu'en est-il pour cette année écoulée ?

Cette année 2005-2006 n'a pas failli à cette règle primordiale. En effet nous

avons poursuivi et renforcé nos partenariats avec les universités de Montréal, Tübingen, Indianapolis, Sao Paulo et Shanghai. Parmi les actions nouvelles avec la Chine, des missions ont été effectuées pour le recrutement d'étudiants chinois en partenariat avec l'ambassade et le consulat de France ainsi qu'Édufrance. En outre, nous avons initié une année d'intégration linguistique et culturelle de ces étudiants avant leur entrée dans un cursus universitaire en partenariat avec l'Institut d'Études Françaises pour Étudiants Étrangers (IEFEE).

L'Université de la Méditerranée s'est immédiatement impliquée dans le programme pilote des Centres pour les Études en France (CEF) mis en place par le Ministère des Affaires Étrangères fin 2005. Il s'agit d'un programme destiné à améliorer la sélection des étudiants internationaux. À l'heure actuelle sont concernés par ce programme pilote, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Chine, le Sénégal et le Vietnam. La Faculté de Médecine et l'École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy (ESIL) sont des acteurs importants dans le développement de filières francophones au Vietnam avec le soutien de l'AUF.



Les étudiants étrangers mieux accueillis s'intègrent mieux dans leur cursus et participent plus à la vie étudiante.

Nous n'avons pas encore évoqué les nouvelles technologies : vous devez à présent être bien équipés en matière d'installation Wifi notamment ? Et quid de l'ENT ?

Le Wifi est effectivement déployé dans l'ensemble de notre établissement.

Nous avons installé une centaine de bornes sur les campus et les services centraux. Les accès se font en mode sécurisé et sont ouverts aux personnels et étudiants des trois universités d'Aix-Marseille par un système d'authentification interopérable.

Depuis le 25 septembre l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'Université de la Méditerranée est officiellement ouvert. Mené dans le cadre de l'UNR Paca, l'ENT donne à présent la possibilité aux étudiants et personnels de se connecter et de consulter librement les nombreux services et bases de données, tels que des informations personnelles, des informations administratives personnalisées, des ressources de stockage de données, des informations générales, des cours en ligne et une messagerie personnelle grâce au bureau virtuel propre à l'Université de la Méditerranée, développé en interne par nos agents.

Tous les supports de cours ont été mis sur eCUME (<http://ecume.univmed.fr>). eCUME est une plateforme d'enseignement à distance à laquelle chaque enseignant a accès pour mettre en ligne différents services numériques à destination de leurs étudiants : informations, tests, échanges en ligne. eCUME représente un véritable complément à la formation initiale mise en place à la rentrée 2006, après avoir été testée durant une année. L'Université de la Méditerranée est la seule à avoir développé et à utiliser un tel outil à la pointe des nouvelles technologies pour les étudiants.

Le Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2007-2013 a été déposé. Que peut-on noter en quelques mots pour votre Université ?

L'université a proposé les projets qu'elle défendra en priorité pour le prochain contrat de projets Etat/Région. Il s'agit de :

- La création de CERIMED (Centre Européen de Recherche en Imagerie Médicale) pour une surface de 3 700m², qui sera sur le Campus Timone et sera lié au pôle de compétitivité Photo-

nique : Systèmes Complexes d'Optique et d'Imagerie

- La construction de 6 000m² de surfaces pédagogiques mutualisées indispensables à l'accueil des très nombreux étudiants en Médecine, Pharmacie et Odontologie
- La réhabilitation du bâtiment des Neurosciences (2^{ème} tranche)
- La relocalisation des laboratoires de l'OSU à Luminy, en maintenant une "station de terrain" en activité à Endoume
- La création d'un Infectiopôle sur le site de la Timone
- La création de la Maison de l'Économie et de la Gestion d'Aix-en-Provence avec l'Université Paul Cézanne
- Le projet compétitivité et attractivité du Campus de Luminy afin de répondre à un besoin urgent de réhabilitation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie sur le campus
- La création d'un Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille sur le site de l'Institut Paoli Calmettes (IPC)
- La création d'un siège pour Aix-Marseille Université présenté en projet interuniversitaire par les trois universités d'Aix-Marseille

Nous soutenons par ailleurs des projets, portés par le CNRS ou l'INSERM :

- Le Centre d'Immunophénomique de Marseille-Luminy présenté par l'Inserm
- Le projet d'extension du CPPM présenté par le CNRS

L'actualité universitaire se focalise en ce moment sur les PRES. Nous avons vu ensemble l'année dernière que le Contrat Quadriennal 2004-2007 incluait une Convention avec vos homologues des Universités de Provence et Paul Cézanne. Pouvez-vous nous parler de ces relations interuniversitaires et de l'avancée du PRES d'Aix-Marseille ?

Nous avons, au cours du précédent contrat, activé nos relations "interU". Les Universités de Provence, de la Méditerranée et Paul Cézanne participent fréquemment aux Salons Edufrance (récemment en Chine et au Brésil) et nous comptons aujourd'hui des cotutelles de thèse avec l'Université de Shanghai, de même

qu'un collègue franco-brésilien validé depuis cette année. Nos trois universités ont signé l'accord ESPACA : une lettre d'intentions avec les universités de Sao Paulo, partenariat financé par le Conseil Régional pour trois ans. Nous encourageons nos étudiants à la mobilité et nous leur fournissons le maximum d'aide en termes d'accueil et de bourse. De la même manière nous tâchons de toujours améliorer l'accueil des étudiants étrangers. Nous avons mutualisé l'accueil et l'enseignement du français en inter-universitaire. Pour le développement de notre image à l'international nous éditons une plaquette bilingue pour l'ensemble des étudiants étrangers ainsi qu'un Guide de l'étudiant international.

Du point de vue des infrastructures, nous avons commencé notre coopération avec la construction d'une bibliothèque et médiathèque communes ainsi que le regroupement des équipes de recherche en économie publique et économie de la santé et une bibliothèque inter-universitaire de 3^{ème} cycle en droit et sciences sociales sur l'îlot Bernard Dubois. Nous avons un logo commun "Aix-Marseille Université" ainsi qu'un film en une quinzaine de langues présentant notre vaste potentiel. La mise en

place du COS Aix-Marseille Université en avril 2006 nous a donné l'occasion de réaliser le portail Internet de recherche répertoriant la totalité de nos unités. Nous nous sommes également associés pour l'organisation de la remise des diplômes de nos 21 Masters du domaine Sciences.

Comme je vous le disais précédemment lorsque nous parlions de la valorisation de notre recherche, le projet VALORPACA des six universités de notre Région, soumis à l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) a été retenu par les instances nationales et labellisé en décembre 2005. L'Université de la Méditerranée gère actuellement les financements en l'attente de la modification des statuts de Paca-Valo SAS. J'ai été élu Président de Paca-Valo en septembre par mes homologues, succédant au Président de l'Université d'Avignon-Pays du Vaucluse, Michel Volle.

La cellule technique **Phocé'an** a été mise en place avec la mise à disposition d'ingénieurs assurant la gestion, les tâches administratives ainsi que le développement du réseau et des services.

Les travaux pour l'élaboration du **PRES** avancent bien. Nous nous sommes mis d'accord sur la forme qu'il prendra ; il

s'agira d'un Etablissement Public de Coopération Scientifique (EPCS). Nous avons constitué des groupes de travail qui ont rendu leurs conclusions. Les thèmes abordés ont été les statuts du PRES, les réseaux haut débit et applicatifs associés, les TICE, la communication interuniversitaire, l'observatoire de la vie étudiante et l'insertion professionnelle, la maison des langues, la politique documentaire interuniversitaire, le Collège des Ecoles doctorales, les axes transversaux (pluridisciplinaires), les relations internationales, la mise en place d'outils de gestion interuniversitaire, les Masters en habilitations partagées, la Formation Continue, la Valorisation des Acquis d'Expérience, la Valorisation et les relations avec les entreprises.

Nous avons eu une réunion de travail à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) le 10 octobre. L'objectif des trois universités est de faire adopter par les Conseils d'Administration la convention constitutive avant la fin de l'année pour un PRES opérationnel à la prochaine rentrée universitaire.

Cela étant, chacun connaît mon engagement pour aller vers la construction d'une seule université sur le site d'Aix-Marseille. Le PRES doit être une étape intermédiaire et non une fin en soit.

Je ne voudrais pas finir cet entretien sans avoir insisté sur l'énorme travail effectué par les différents services de notre université. Les résultats que nous avons obtenus ne sont pas l'oeuvre du seul Président, mais de toute une équipe qui comprend la Gouvernance, les Doyens et les services administratifs de notre université. C'est grâce à la très forte cohésion qui existe entre nous que nous sommes capables de tirer ce bilan très positif de ces deux années de travail.



Les présidents Yvon Berland (Université de la Méditerranée), Philippe Tchamitchian (Université Paul Cézanne) et Paul Tordo (Université de Provence) travaillent au rapprochement des trois universités d'Aix-Marseille, notamment avec Jean-Claude Lehmann, qui conduit les débats du COS, premiers pas vers une université unique d'Aix-Marseille.

DÉCISIONS DES CONSEILS

Conseil d'Administration, séance plénière du 18 juillet 2006

Ordre du jour

- Attribution d'une subvention pour l'Ecole de l'ADN (UFR Sciences)
- Nouveaux tarifs de location des salles (Faculté des Sciences du Sport)
- Remise de biens aux domaines
- Subvention pour l'organisation du Festival des Sciences 2007
- Chèque cadeau pour les retraités (SCASC)
- Contributions pédagogiques 2006/2007 : liste modificative Faculté de Médecine
- Diplômes d'Université 2006/2007 : liste complémentaire
- Tarification de la formation continue au titre de l'année universitaire 2006/2007
- Convention de partenariat entre les Universités d'Aix-Marseille et les organismes professionnels
- Compte rendu de la Conférence Nationale des Etudiants Vice-Présidents d'Université
- Remplacement d'un enseignant-chercheur au Conseil de la Documentation
- Remplacement d'un enseignant-chercheur à la Section disciplinaire
- Accords spécifiques entre l'Université de la Méditerranée, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le Ministère de la Défense pour autoriser et organiser les stages d'étudiants de DCEM1, DCEM2, DCEM3 et DCEM4 à l'Hôpital Lavéran
- Convention individuelle type de stage entre l'Université, le Ministère de la Défense, l'Assistance Publique de Marseille
- Convention avec le CIES
- Délégation de compétence du Conseil d'Administration au Président pour les contrats de recherche
- Accord cadre de Partenariat Université de la Méditerranée et Euromed Marseille Ecole de Management
- Prix de thèse 2005 (fixations des tarifs)

Relevé de décisions

■ Le Conseil d'Administration approuve :

- Sur proposition de l'UFR Sciences, l'attribution d'une subvention de 2000 euros à l'association "Ecole de l'ADN" pour l'organisation de la manifestation "Le Printemps des Chercheurs"
- La proposition de la Faculté des Sciences du Sport de révision des tarifs de location des salles et installations sportives, compte tenu de la disponibilité de nouveaux locaux et de l'absence de révision de ces tarifs depuis 2000
- La remise au service des domaines, sur proposition de l'Ecole de Journalisme et de Communication, d'une liste de matériels hors d'usage
- L'attribution d'une subvention de 7000 euros pour l'organisation du Festival des Sciences 2007
- Sur proposition du SCASC, la remise d'un chèque cadeau aux personnels retraités, d'un montant de 70 euros pour le secteur Santé et de 110 euros pour les Services Centraux
- La liste modificative des contributions pédagogiques 2006/2007 présentée par la Faculté de Médecine
- La création du DIU d'études supérieures en langue française à la rentrée universitaire 2006/2007, qui doit permettre aux étudiants internationaux d'acquérir le niveau de français suffisant pour suivre ensuite le cursus qu'ils ont choisi
- Les tarifs de formation continue proposés par le SUFA au titre de l'année universitaire 2006/2007
- La convention de partenariat entre les Universités d'Aix-Marseille et les organismes professionnels (Réseau de Formation Supérieure, regroupant la CCIMP, l'Union Patronale Régionale, l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône, l'Union des Industries de la Chimie, l'UIMM, la Fédération Départementale du BTP et la FRIAA). Cette convention est un cadre général qui permettra d'échanger aux entreprises et aux universités d'échanger des informations et de collaborer sur les formations professionnalisées
- Le remplacement au sein du Conseil de la Documentation de Monsieur RIPOLL, démissionnaire, par Monsieur VAN CANEGHEM, élu au CEVU
- Le remplacement au sein de la Section Disciplinaire de Monsieur RIPOLL, démissionnaire, par Madame LAZDUNSKI, élue au Conseil d'Administration
- Les accords spécifiques entre l'Université de la Méditerranée, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le Ministère de la Défense pour autoriser et organiser les stages d'étudiants de DCEM1, DCEM2, DCEM3 et DCEM4 à l'Hôpital Lavéran, ainsi que la convention individuelle type de stage
- La délégation de compétence du Conseil d'Administration au Président d'Université pour la signature des contrats de recherche (confidentialité, transfert de matériels, licences)
- La convention cadre avec le Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur qui permettra d'avoir avec le CIES une collaboration allant au-delà des missions qui lui sont données par les textes
- L'accord cadre de partenariat entre l'Université de la Méditerranée et Euromed Marseille/Ecole de Management qui porte à la fois sur la pédagogie et la recherche, un comité d'orientation étant créé pour définir les conventions particulières qui en découleront

Conseil Scientifique, séance du 19 septembre 2006

Ordre du jour

■ En séance plénière

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2006
- Informations diverses
- Campagne d'emplois 2007
- Critères d'attribution de l'éméritat
- Avis sur une demande de subvention présentée au Conseil Général
- Questions diverses

Relevé de décisions

■ En séance plénière

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2006.

- Informations diverses :
 - Préparation du contrat quadriennal 2008-2011,
 - Proposition des projets présentés par l'université pour le prochain Contrat de Projets Etat/Région en matière de recherche
 - L'ensemble des rapports du COS sont imprimés et seront diffusés prochainement
- Le Conseil émet un avis favorable aux propositions d'attribution du BQE et aux demandes de publication de postes d'Enseignants Chercheurs vacants ou susceptibles d'être vacants. Il approuve la demande de création des 10 postes d'enseignants (2 PAST) et d'Enseignants-Chercheurs (8 postes) ainsi que des 10 postes de IATOS, proposée par l'Université au Ministère
- Le texte précisant les critères d'attribution de l'éméritat proposé au Conseil soulève des discussions en particulier sur les critères d'âge, l'évaluation de la production scientifique du demandeur et la durée. Un autre texte tenant compte de toutes les remarques du Conseil sera proposé ultérieurement
- Le Conseil émet un avis favorable au projet d'acquisition d'équipements de Marseille-Nice Génomique auprès du Conseil Général des Bouches-du Rhône
- Le Conseil souhaite des informations supplémentaires sur les membres du CEFI participant au projet de Groupement De Recherche Européen (GDRE) intitulé "Monnaie, Banques et Finance" pour émettre un avis sur l'engagement de l'université dans ce GDRE
- Le Conseil souhaite que le projet de "Réseau de Médecine translationnelle - Marseille" préparé par le Professeur O. BLIN dans le cadre de l'appel d'offres de l'Inserm "Réseau de recherche clinique en santé des populations" soit précisé en particulier sur l'implication et le rôle des partenaires

■ En séance restreinte aux enseignants chercheurs et assimilés

- Avis sur des conventions de co-tutelle de thèse
- Avis sur une demande d'enseignant-chercheur invité sur contingent national
- Avis sur une demande d'aménagement de service
- Avis sur des demandes de dispense de Master recherche

■ En séance restreinte

- Le Conseil émet un avis favorable au démarrage de 3 nouvelles conventions de co-tutelles de thèse entre l'université de la Méditerranée et l'Université Chouaib Doukkali (Maroc), l'Université Martin Luther (Allemagne) et l'Université de Tunis (Tunisie)
- Le Conseil émet un avis favorable au recrutement de G. MENEGAZ de l'Université de Sienne, chercheur invité sur contingent national (quota réservé au service des Relations Internationales) au sein de l'équipe de LXAO du LSIS
- Le Conseil émet un avis favorable au renouvellement de l'aménagement de service à 66% de F. SAVRE, PRAG à l'UFR STAPS pour l'année 2006/2007
- Le Conseil émet un avis favorable aux demandes de dispenses de master recherche du Docteur C. YANG, diplômé de l'Université de Médecine traditionnelle de Pékin (Chine) qui souhaite effectuer une thèse sous la codirection des professeurs FAVRE et LACARELLE dans l'EA 17884 et de S. NICOL, ingénieur en Génie biomédical pour effectuer une thèse au CPPM

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, séance du 4 juillet 2006

Ordre du jour

- Présentation de l'Environnement Numérique de Travail
- Contributions pédagogiques 2006/2007 : modification et complément
- Campagne d'habilitation des diplômes d'université 2006/2007 : liste complémentaire
- Informations et questions diverses

Relevé de décisions

- Présentation de l'Environnement Numérique de Travail
MM. FIESCHI, PORTELLA et SOULA présentent le nouvel espace numérique de travail, en place depuis la rentrée, à partir de la plate-forme ESUP-Portail qui offre de nombreux services à l'ensemble des acteurs de l'université. L'efficacité de cet outil est conditionné par un affichage politique fort et par une campagne d'information et de formation. Chaque utilisateur trouvera une réponse à ses *desiderata*. Il est donc capital que ce nouvel outil fasse l'objet d'appréciations par les utilisateurs avec "remontrées" vers les concepteurs.
- Contributions pédagogiques 2006/2007
 - liste modificative Faculté de Médecine : version modifiée par rapport à celle qui avait été diffusée lors du précédent conseil
 - liste complémentaire Faculté des Sciences de Luminy : ajout de la contribution pédagogique pour l'ensemble des licences et masters

Approuvé à l'unanimité

- Campagne d'habilitation des diplômes d'université 2006/2007 : liste complémentaire

Il s'agit de mettre en place un diplôme inter-universitaire d'études supérieures en langue française, possédant 2 niveaux :

- cycle long de 1 an pour parvenir au niveau 2 du Test de Connaissance du Français (TCF)
- cycle court de 6 mois pour parvenir au niveau 3 du TCF

Ce diplôme d'établissement, destiné à être mutualisé pour l'ensemble des composantes, officialise la collaboration avec les Universités d'Aix-Marseille I et III relative au Français Langue Etrangère.

Approuvé à l'unanimité

- Informations diverses
 - Certificat Informatique et Internet (C2i) : les Universités étant habilitées à délivrer la certification, le CEVU travaille actuellement avec le CISCAM et la mission TICE afin de la mettre en place, notamment grâce à l'enseignement à distance
 - Opération 10000 tuteurs : les actions en cours dans le cadre de l'égalité des chances (financement de projets

pédagogiques, tutorat dans les établissements du secondaire...) peuvent être consultées sur le site du Ministère

- Groupe de travail LMD : la réflexion sur la mise en place du LMD, devant déboucher sur des propositions dans le prochain contrat, est approfondie
- XXème rencontre de la Conférence des Etudiants Vice-Présidents des Universités (CEVPU) : cette rencontre nationale, qui a eu lieu du 29 juin au 2 juillet 2006 à l'université de Mulhouse, a permis d'approfondir plusieurs thèmes, les relations avec le CROUS, l'implication des étudiants dans les PRES, etc...

- Questions diverses

- Question sur le BQP : le Bonus Qualité Pédagogique a été distribué aux composantes, mis à part un pourcentage de 15% qui a servi à financer le "plan anglais" de manière mutualisée

- Règles de progression : nécessité d'harmoniser les règles de progression que ce soit au niveau de l'établissement mais aussi et surtout au niveau interuniversitaire. Ceci rejoint la finalité du groupe de travail LMD

- Tarification de la formation continue au titre de l'année universitaire 2006/2007. Les tarifs de formation continue sont proposés à l'approbation des conseils statutaires. En raison d'une définition nationale assez floue, entre formation continue et formation permanente, l'Université projette de fixer de manière plus précise une véritable politique d'établissement. Il faudra définir une terminologie et des tarifs communs pour l'ensemble des régimes de formation et des publics. La formation continue faisant l'objet d'un groupe de travail du PRES, des dispositions interuniversitaires pourraient être envisagées. Dans cette attente, les propositions des composantes, qui peuvent être entérinées dans le cadre du décret de 1985, sont approuvées à l'unanimité

- Rapport d'étape "Université-Emploi" : il peut être consulté sur le site du Ministère et aussi sur le blog mis en place par le Rectorat, à l'occasion de ce débat national <http://univemploi.ac-aix-marseille.fr/>

- Convention de partenariat entre les Universités d'Aix-Marseille et les organismes professionnels

Approuvé à l'unanimité

FACULTÉ DE MÉDECINE

La Timone révolutionne la chirurgie du cerveau

Le 15 septembre, les services de neurochirurgie fonctionnelle et de radiochirurgie inaugureront le Gamma Knife PerfeXion, appareil de radiochirurgie unique au monde.

Én 1992, l'unité de radiochirurgie de la Timone était déjà à la pointe de la technologie en s'équipant du premier Gamma Knife, appareil de radiochirurgie permettant de traiter par rayonnement des tumeurs et des lésions cérébrales, sans ouvrir la boîte crânienne. Si au départ le Gamma Knife était conçu pour détruire les lésions et tumeurs cérébrales de petite taille, l'équipe du Professeur Peragut, chef du service de neurochirurgie fonctionnelle, l'a également utilisé pour traiter certaines formes d'épilepsie, de névralgies faciales ou de mouvements anormaux. Quatorze ans après l'arrivée du Gamma Knife, l'hôpital innove encore en s'équipant de sa

version améliorée, le Gamma Knife PerfeXion. Cette machine, unique au monde, va donc permettre de multiplier par deux les capacités de traitement du service puisqu'il dispose désormais de deux machines. Les améliorations apportées au nouvel appareil devront également permettre d'élargir les indications, notamment pour les lésions situées en dessous de la base du crâne.

Chaque année, le centre de radiochirurgie voit défiler 700 malades venus de toute l'Europe. Avec le Gamma Knife PerfeXion, gageons que ce nombre va encore augmenter et avec elle le rayonnement de Marseille dans le monde des neurosciences.



Le Gamma Knife PerfeXion au service des patients marseillais et européens. - Copyright © 2006 Elekta



FACULTÉ DE PHARMACIE

Des cours de secourisme pour les étudiants en pharmacie

Au mois de septembre, près de 200 étudiants de la Faculté de Pharmacie ont passé l'Attestation de formation aux premiers secours.

Afin de s'assurer que nos pharmaciens auraient les bons réflexes face à une attaque cardiaque ou à une perte de connaissance, le doyen de la Faculté de Pharmacie Patrice Vanelle a pris l'initiative de former les étudiants de 2^{ème} année aux pratiques du secourisme : *"les futurs pharmaciens doivent être capables d'effectuer les gestes de premiers secours et être conscients qu'ils seront les acteurs de la santé publique. Leur métier implique ce genre de savoir"*. Quelques jours avant la rentrée, les 200 étudiants de 2^{ème} année de pharmacie ont donc passé l'Attestation de Formation aux Premiers Secours. Pour cette opération, Patrice Vanelle avait fait appel à la Croix-Rouge française.



FACULTÉ DES SCIENCES

Journée d'intégration

Pour la première année, la Faculté des Sciences de Luminy a organisé le 28 septembre dernier une "Journée d'Intégration" à destination de ses étudiants.

Au programme de cette 1^{ère} journée d'intégration : des concerts, un cross en équipe, des tournois, une descente en rappel des 10 étages de la faculté auxquels se sont inscrits de nombreux premiers années mais aussi des anciens et des personnels universitaires. Rien de mieux pour se connaître.

Par cet événement culturel et sportif, la Faculté des Sciences a souhaité dynamiser la vie étudiante sur le Campus de Luminy. L'objectif est de favoriser la mise en place de liens amicaux, de créer un sentiment d'appartenance et d'éviter absolument l'isolement des étudiants avec des conséquences sou-

vent dramatiques, tant humainement que pédagogiquement.

Les nouveaux qui ont choisi la Faculté des Sciences de Luminy devraient cette année trouver rapidement leurs repères et par là même mieux réussir...

ECOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE LUMINY

Naissance d'un Centre International de Ressources Fongiques à l'ESIL

En juin 2006, le Centre International de Ressources Fongiques nouvellement créé à l'ESIL a reçu la certification ISO 9001. Une reconnaissance logique pour cette plate-forme de recherche à la pointe de la technologie.

Depuis longtemps, la France a pris conscience de l'intérêt et de la nécessité de préserver les ressources biologiques en adoptant et en signant plusieurs conventions et engagements internationaux visant à garantir une préservation à long terme de la biodiversité. Par la ratification en 1993 de la Convention sur la diversité biologique (convention de Rio 1992), elle s'est engagée à mettre en place une politique nationale de gestion et de conservation des ressources génétiques.

En 1999, la réunion de Tokyo a défini le concept des Centres de Ressources Biologiques (CRB) comme le prolongement des collections de matériel biologique *ex-situ*. Ces CRB doivent avoir des standards élevés de qualité et d'expertise tels que demandés par la communauté des scientifiques et des industriels. Ils doivent permettre l'accessibilité aux ressources biologiques dont dépendent les recherches et développements dans les domaines des sciences de la vie et l'avancement des biotechnologies. L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a défini des recommandations concernant la mise en place d'un réseau mondial de CRB.

La mise en place de la plate-forme nationale "Centre International de Ressources Fongiques" au sein de l'Ecole

Supérieure des Ingénieurs de Luminy (ESIL) s'inscrit dans cette dynamique. Elle a tout d'abord permis le regroupement géographique sur le site de l'ESIL de collections nationales de champignons filamenteux d'intérêt agro-industriel pour en assurer l'authentification, la conservation et la diffusion. La création de ce CRB nécessite une unicité thématique afin d'éviter les redondances et une dispersion des moyens. Dans ce contexte, nous avons regroupé les ressources fongiques, principalement des basidiomycètes, provenant des Facultés de Pharmacie de l'université Joseph Fourier-Grenoble I, de l'Université René Descartes-Paris V et du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. 400 souches ont été transférées et contrôlées permettant de disposer de 1000 souches sur le site.

Une base de donnée relationnelle scientifique a également été mise en place. Cette base intègre, dans une logique phylogénétique, des informations sur les séquences connues, l'état nucléaire, le biotope, les aspects physiologiques des souches afin d'identifier de nouvelles fonctions d'intérêt.

Le Centre International des Ressources Fongiques devrait jouer un rôle fédérateur dans le développement et la création de recherche en réseaux au niveau national (ANR INSERM sur les

CRB), européen (6^{ème} PCRD) et international (Chaire UNESCO BIODEV) concernant l'exploration des ressources fongiques : étude des relations phylogénie/fonction, évolution biologique et phylogénétique, automatisation des procédures d'annotation et d'identification des champignons filamenteux.

Enfin, il devrait faciliter la valorisation de ces ressources et des connaissances associées par un cadre juridique s'appuyant sur les conventions internationales et les normes européennes. En complément de ce cadre juridique, l'obtention du label IGP (Indication Géographique Protégée) pour les souches fongiques d'intérêt garantit une meilleure lisibilité quant à leur origine.

Cette plate-forme a bénéficié du soutien du Conseil Régional Alpes Provence Côte d'Azur et du Conseil Général des Bouches du Rhône.

Contact : ASTHER Marcel
marcel.asther@univmed.fr



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE LUMINY

L'ESIL fête la promotion 2006

Le 7 octobre dernier a eu lieu la 11^{ème} remise des diplômes des ingénieurs de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy.

Cette année l'ESIL dépasse la barre des 1000 diplômés, puisqu'elle aura formé depuis sa création quelques 1109 ingénieurs. Des diplômés issus des 5 filières de spécialités pour la première fois représentées : Informatique, Génie Biomédical, Génie Biologique (Biotechnologie), Matériaux et la toute dernière la filière Réseaux et Multimédia (ancienne formation de l'École d'Internet de Marseille) qui a rejoint l'ESIL en 2004.

Pour l'accueil de cette nouvelle filière l'école a un projet d'extension de 1000 m² qui verra le redéploiement des plates-formes technologiques spécialisées qui avaient été acquises par l'école d'Internet au travers des fonds FEDER. La promotion 2006 est constituée de 140 diplômés dont un tiers de jeunes filles et 6% d'étudiants de nationalité étrangère. Un tiers d'entre eux aura effectué un séjour de plus de 3 mois à l'étranger pen-

dant le cursus à l'ESIL dans le cadre d'une année d'échange avec une université étrangère ou pendant un stage. Largement plus de la moitié de ces diplômés est déjà en poste en date de la remise des diplômes. Après le cocktail de clôture sur la terrasse de l'école, les diplômés et étudiants, leurs familles, les enseignants et personnels de l'école se sont retrouvés au Carlton Beach sur la Corniche Kennedy pour le Gala de l'ESIL.

ÉCOLE DE JOURNALISME ET DE COMMUNICATION DE MARSEILLE

Réunion de rentrée des Ecoles publiques de Journalisme

Le 8 septembre dernier, l'EJCM accueillait le Conseil des Ecoles Publiques de Journalisme (CEPJ), qui représente le regroupement associatif des écoles publiques de journalisme, reconnues par la profession.

Cette année, c'est l'EJCM qui organisait cette réunion de rentrée avec la venue des représentants des écoles de Bordeaux, Grenoble, Paris (CELSA) et Strasbourg. Une partie des travaux a été consacrée à des sujets d'intérêt commun.

L'harmonisation, entre les écoles, du calendrier des concours d'entrée, instituée depuis quelques années, est maintenue. Elle permet aux étudiants de présenter leur candidature auprès de plusieurs formations, et au final d'avoir un choix plus important. Le recrutement comparatif pour la rentrée en cours

a mis en évidence des constantes communes : une féminisation affirmée, une origine géographique des étudiants d'environ 1/4 des effectifs issus de la région d'appartenance de l'école concernée. Les sciences politiques, l'histoire et les lettres constituant les "viviers" d'origine des nouveaux entrants, complétés par les sciences de l'information et de la communication, la philosophie ou les langues étrangères appliquées.

Parmi les évolutions pédagogiques, certaines écoles introduisent le multimédia dans leur formation : module presse-écrite/multimedia

axé sur le blog au CELSA, atelier multimédia en spécialisation à Strasbourg, introduction réalisée à Marseille depuis quelques années en raison de la dominante "nouvelles technologies" dans l'ensemble de son offre. Par ailleurs, la dimension internationale se développe, avec par exemple la possibilité pour les futurs journalistes de suivre un DU à l'étranger entre la première et la deuxième année de Master au CELSA, la possibilité de stage à l'étranger à Grenoble, des options thématiques à dominante franco-allemande ou européenne à Strasbourg. Depuis 2005, une dizaine d'étudiants-journalistes de

l'EJCM ont fait un stage à l'étranger pendant leur formation, voire y ont démarré leur activité professionnelle.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) était également à l'ordre du jour. Le CEPJ évoque l'intérêt d'une gestion mutualisée des candidats et des dossiers. Le CEPJ insiste sur la nécessité de valoriser la différence, auprès des publics concernés, entre l'offre publique diplômante et l'offre privée simplement graduante.

Les aspects budgétaires ont été évoqués : frais de dossiers pour l'ins-

cription au concours d'un montant à peu près équivalent entre les écoles, coût de la formation qui nécessite une recherche de ressources importantes provenant actuellement des crédits délégués par les Universités, de la taxe d'apprentissage, de la formation continue, dans certains cas des soutiens octroyés par les collectivités territoriales ou bien encore de la contribution pédagogique des étudiants.

Enfin, des actions d'information et de communication concertées sont envisagées. L'une porte sur une plaquette commune de présentation de l'offre publique de formation au

journalisme, dont la sortie est prévue début 2007. L'autre vise à valoriser et mieux faire connaître les travaux de recherche liés au journalisme. Si ces travaux sont initiés dans plusieurs domaines disciplinaires, certains participants attirent l'attention sur la faible lisibilité de l'apport des sciences de l'information et de la communication en la matière. L'intérêt d'un colloque scientifique annuel, peut-être thématique, pris en charge successivement par les différentes écoles, est souligné par tous.

Le prochain rendez-vous est fixé en novembre 2007 à Tours.

RELATIONS INTERNATIONALES

*Les nouveaux outils de développement international au service des établissements
Tel était le thème de la dernière journée des relations internationales organisée
le 28 septembre à la Sorbonne par le ministère de l'Éducation nationale et la CPU.*

L'accueil des étudiants étrangers, les questions européennes, les outils et la structuration de l'action internationale des universités étaient au programme de cette journée de travail. En ce qui concerne l'accueil des étudiants étrangers, il faut noter la création des Centres pour les études en France (CEF), programme pilote initié par le Ministère des Affaires Étrangères, auquel notre université a adhéré avec 32 autres établissements d'enseignement supérieur. Ce programme, qui devrait s'étendre à d'autres pays, concerne actuellement la Chine, le Sénégal, le Vietnam, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Il vise à une meilleure sélection des étudiants étrangers, à l'établissement d'un dialogue entre l'étudiant encore dans son pays et l'université française, puis à un accueil en France dans de meilleures conditions.

Soulignons également la mise en place d'une Charte de qualité pour l'accueil des boursiers du gouvernement français, qui peut être consultée sur le site du ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/.

Concernant les questions européennes, la Commission européenne a décidé de procéder à des simplifications : le programme fera l'objet d'une convention unique et les allocations versées seront forfaitisées. En outre, le budget sera plus important. La conférence sur le lancement de ce nouveau programme se tiendra les 17 et 18 octobre 2007 à Bordeaux. Toutes les informations seront disponibles sur le site www.socrates-leonardo.fr/ au fur et à mesure de

l'avancement des travaux de la Commission. De nouvelles actions seront engagées, par exemple le "teaching assignment" c'est-à-dire des périodes de formation pour le personnel enseignant, et le "staff training", favorisant la mobilité des administratifs. Il faut également noter qu'Erasmus Mundus sera maintenu après 2007. L'objectif de la CE est d'atteindre trois millions d'étudiants en mobilité en 2013 et de doubler la mobilité dans le cadre de l'Education tout au long de la vie. Les actions associant des pays tiers vont se développer.

Jean-Yves de Longueau, sous-directeur de la Direction des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération, a souligné l'importance des diplômes conjoints qui favorisent une mobilité bi-culturelle. Les programmes de l'Université franco-allemande sont les mieux dotés dans ce domaine avec 33 masters délivrés conjointement ainsi que de nombreuses formations doctorales binationales. L'avancement du processus de Bologne sur l'harmonisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur a également été abordé. Du 7 au 9 décembre 2006 se tiendra un séminaire sur les doctorats à Nice. En mai 2007 à Londres aura lieu une réunion des 45 ministres des pays concernés (cf. www.dfes.gov.uk/bologna/). En 2010, le processus devrait être achevé.

En terme d'outils et de structuration de l'action internationale des universités, M. Baussart, président de Lille 1, a présenté les nouvelles missions du service des relations internationales de son université. Le service est devenu un Centre de

relations internationales dont le rôle est à présent politique et stratégique, les actions de terrain étant relayées dans les composantes. Le regroupement d'établissements et la coopération décentralisée ont été évoqués par le directeur de l'INPL de Nancy. Quatre universités lorraines, ainsi que d'autres établissements d'enseignement supérieur comme Supelec, ont remporté un appel d'offre ARCUS avec la Russie en 2005. La politique de site et la coopération avec la région ont constitué un atout majeur dans cette opération.

Quant à la mobilité doctorale, on constate un déséquilibre évident entre les doctorants sortants et les entrants. Cette différence est d'ailleurs notable chez les étudiants dès le niveau master. Les doctorants français qui effectuent une thèse en cotutelle avec une université étrangère sont peu nombreux par rapport aux étudiants étrangers inscrits en cotutelle en France. Ces dernières années pourtant, certaines régions ont soutenu financièrement la mobilité doctorale sortante. On peut également se demander si les cotutelles sont toujours les vecteurs d'une vraie coopération scientifique.

SERVICE JURIDIQUE

Section disciplinaire du conseil d'administration de l'université - 2005/2006
Le bilan annuel de la Section Disciplinaire à l'égard des usagers de l'Université de la Méditerranée confirme cette année encore une augmentation des saisines de cette section.

Un bref rappel des chiffres de la section disciplinaire traduit bien cette inflation des décisions : 7 étudiants en 2000, 25 en 2005. Au cours des 12 derniers mois, la section disciplinaire a jugé 36 étudiants et 1 enseignant. Elle a également été saisie au cours de cette même année par le Recteur de 10 cas de fraudes au Bac. On sait, en effet, que le baccalauréat est le 1er diplôme universitaire. C'est donc les universités qui ont la charge d'en sanctionner les fraudes. En ce qui concerne les étudiants et les enseignants de l'Université, le Président d'Université décide de la saisine ou non de la section disciplinaire au vu des dossiers transmis par les directeurs des UFR.

Parmi les 36 étudiants convoqués devant la Section disciplinaire en 2005-2006, les étudiants étrangers en représentent la moitié.

U.F.R.	NOMBRE
Faculté de Médecine	2
Faculté de Pharmacie	2
Faculté d'Odontologie	1
Faculté des Sciences	3
Faculté des Sciences du Sport	4
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion	23
I.U.T.	1

Parmi les faits poursuivis, on note :

- 6 attitudes injurieuses et insultes
- 27 fraudes aux examens
- 1 fraude à l'inscription
- 2 falsifications de documents

Les sanctions prononcées ont été :

- 4 relaxes dont 2 en l'absence de preuves suffisantes
- 9 avertissements ou blâmes

- 6 exclusions d'1 an et 1 de 2 ans de l'établissement avec sursis
- 3 exclusions d'1 an de l'établissement
- 4 exclusions de 3 à 5 mois de l'établissement
- 9 exclusions d'1 an de tout établissement public d'enseignement supérieur
- 1 exclusion définitive de tout établissement

2 étudiants ont fait appel :

- 1 contre la sanction d'exclusion définitive de tout établissement public,
- le 2ème contre l'exclusion de 5 mois de l'établissement.

En même temps que l'on note une augmentation du nombre d'étudiants poursuivis, des sanctions de plus en plus lourdes sont prononcées, notamment des exclusions de l'établissement ou de tout établissement d'enseignement supérieur, sans sursis.

En 2003 :

- 5 relaxes
- 11 avertissements ou blâmes
- 2 condamnations avec sursis

En 2004 :

- 13 avertissements ou blâmes
- 3 exclusions avec sursis
- 2 exclusions fermes de l'établissement

En 2005 :

- 3 relaxes (fraude au Bac)
- 7 avertissement ou blâmes (1 pour fraude au Bac)
- 12 sanctions avec sursis (6 pour fraudes au Bac)
- 3 exclusions de l'établissement
- 9 exclusions de tout établissement pour une durée d'1 an
- 1 exclusion définitive de tout établissement

Observations :

Une sanction prononcée pour fraude à l'examen n'implique pas obligatoirement l'annulation de l'inscription administrative prise antérieurement au prononcé de la sanction d'exclusion. Ainsi, l'étudiant exclu pour quelques mois, c'est-à-dire un an au maximum, ne peut assister au cours, ni passer les examens, ni bénéficier d'aucun service de l'établissement, mais son inscription demeure valide à l'expiration de la sanction.

Voici à titre d'exemples, quelques décisions du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) rendues sur appel des sanctions prononcées :

- Exclusion de 2 ans pour avoir été surpris en possession de fiches de cours rédigées, comportant des références au programme
- Exclusion de tout établissement pour une année pour la production d'un faux document qui aurait dû être produit sous la signature d'un Président d'Association Sportive
- Exclusion de tout établissement pour une durée d'un an pour fraude organisée avec un complice extérieur

En règle générale, toute fraude préparée ou organisée de façon préméditée, ou toute intervention d'un complice aggrave le degré de la sanction. Il convient de rappeler également qu'il est de la compétence des surveillants d'examens de vérifier que tout document en possession des étudiants est bien autorisé par la réglementation. Par ailleurs, le CNESER souligne qu'il prononce souvent l'annulation de sanction pour vice de procédure de la part d'établissements, saisine irrégulière de la section disciplinaire, défaut de quorum ou défaut de motivation.

SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS

Les nouveautés du Code des Marchés Publics 2006

Le décret n°2006-975 du 1er août 2006 portant code des marchés publics, publié au Journal Officiel du 4 août 2006, est en vigueur depuis le 1er septembre 2006. Le service des marchés publics de l'Université fait le point sur les principaux changements en matière de procédure d'achat.

La notion de pouvoir adjudicateur

Avec le nouveau code des marchés publics 2006, la notion de Personne Responsable des Marchés (PRM) disparaît. Il est fait désormais mention de la notion de "pouvoir adjudicateur", et ce conformément à la directive européenne relative aux procédures de passation des marchés publics. A noter également que l'on ne parle plus de "fournisseurs" mais "d'opérateurs économiques". Ainsi, les pouvoirs adjudicateurs soumis au code sont l'Etat et ses établissements publics autres que ceux ayant un caractère industriel et commercial, les collectivités territoriales et l'ensemble de leurs établissements publics locaux.

Quelle forme de marché adopter ?

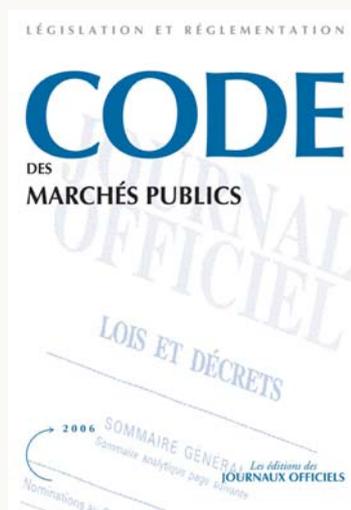
Le Code des Marchés Publics 2006 incite fortement les pouvoirs adjudicateurs à recourir à l'allotissement pour l'ensemble de leurs marchés et à définir dans le cadre d'une même consultation plusieurs lots qui seront attribués de manière séparée (volonté de permettre aux plus grand nombre d'entreprises, quelle que soit leur taille, d'accéder à la commande publique).

Les marchés fractionnés

1 - Les marchés à bons de commande (article 77)

Le code des marchés public prévoit que désormais les marchés à bons

de commande peuvent être conclus sans montant minimum ni montant maximum. (sous le code 2004 il fallait fixer, sauf dérogation dûment justifiée, un montant minimum et un maximum). Cette souplesse donne plus de liberté à l'acheteur public qui n'est donc plus tenu de garantir dès le départ à l'opérateur économique un minimum de dépenses.



Toutefois, le pouvoir adjudicateur a le plus souvent intérêt à conclure des marchés à bons de commande avec un montant minimum et un montant maximum afin d'obtenir des offres économiquement plus avantageuses.

2 - les accords-cadres (article 76)

L'accord-cadre est une nouvelle procédure. Elle permet de sélectionner un certain nombre de prestataires qui

seront ultérieurement remis en concurrence lors de la survenance du besoin. Un accord-cadre est un contrat conclu avec un ou plusieurs opérateurs économiques. Ce contrat pose les bases essentielles de la passation de marchés ultérieurs pris sur son fondement. Les marchés passés sur la base de l'accord cadre peuvent être conclus soit lors de la survenance du besoin, soit selon une périodicité particulière prévue par l'accord cadre.

L'intérêt de cette procédure est notamment de pouvoir prendre en compte les évolutions technologiques des produits et services concernés et d'effectuer une remise en concurrence entre opérateurs économiques à chaque apparition du besoin. La durée des accords cadres est de 4 ans maximum. L'application du système de l'accord-cadre fera l'objet d'une fiche détaillée dans un prochain numéro de *La Lettre*.

3- Le système d'acquisition dynamique (article 78)

Le système d'acquisition dynamique est un processus d'acquisition entièrement électronique destiné à l'achat de fournitures courantes. Il est limité dans le temps et ouvert pendant toute sa durée aux opérateurs économiques satisfaisant aux critères de sélection et ayant présenté des offres indicatives conformes aux documents de la consultation. L'application de cette procédure implique que le pouvoir adjudicateur soit doté d'outils de gestion adaptés.

Les services soumis à régime assoupli (article 30)

Les marchés et accords cadres de l'article 30 sont passés selon la procédure adaptée, quel que soit le montant. Seules contraintes : un avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres sur le choix du titulaire et la publication de l'avis d'attribution au Journal officiel de l'union Européenne (JOUE) lorsque le montant est égal à 210 000 euros hors taxes.

Possibilité de réduction des délais de concurrence procédure formalisées (Appels d'offres, procédures négociées, dialogue compétitif) selon certaines conditions :

- si envoi préalable d'un avis de pré information dans les conditions prévues à l'article 57 (appel d'offres ouvert)
- lorsque un avis d'appel public à concurrence est envoyé par voie électronique
- lorsque le pouvoir adjudicateur offre par voie électronique à compter de la publication de l'avis un accès libre, direct et complet aux documents de consultation

La détermination des seuils

Le montant des seuils des procédures formalisées est modifié tous les deux ans par décret. En effet, tous les deux ans, les seuils des directives européennes sur les marchés publics sont révisés par la Commission européenne de manière à respecter les engagements internationaux de l'Union pris en vertu de l'Accord plurilatéral sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (décision 94/800/CE du 22 décembre 1994, JOCE n° L 336/1 du 23 décembre 1994). Cet accord prévoit des seuils exprimés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS étant un panier de monnaies (euro, dollar américain, yen), les seuils des directives exprimés en euros doivent donc être révisés régulièrement pour tenir compte de la variation du cours des monnaies.

Il convient de souligner que les marchés passés par tous les établissements publics à caractère administratif ayant dans leur statut une mission de recherche, parmi lesquels les établissements publics à caractè-

rière scientifique, culturel et professionnel, les établissements publics de coopération scientifique et les établissements publics à caractère scientifique et technologique, pour les achats de fournitures, de services et de travaux destinés à la conduite de leurs activités de recherche relèvent de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 et non pas du code des marchés publics (cf. article 30 de la loi de programme n°2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche. Le décret d'application de l'article 30 est actuellement en cours de discussion au Ministère de l'Economie et des Finances et au Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en relation avec la CPU et l'AMUE).

SERVICE COMMUN D'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

Aides financières pour les loisirs et vacances

Le SCASC fait le point sur les aides financières qui vous permettent de partir en vacances plus facilement.

■ Le Chèque Vacances

Peuvent en bénéficier, entre autres, tous les fonctionnaires et agents de l'Etat en position d'activité en France ou dans un Département d'Outre-Mer, les personnels recrutés dans le cadre des dispositions de la loi n° 97.940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes, les fonctionnaires retraités régis par le code des pensions civiles (loi N664-1339 du 26 décembre 1964) ainsi que leurs veuves ou veufs non remariés, titulaires d'une pension de réversion, à la condition de ne pas exercer d'activité salariée et de résider en France ou dans un Département d'Outre-Mer.

Le chèque vacances permet une subvention de 10, 15, 20 ou 25% de l'épargne de l'agent, en fonction de l'impôt acquitté au titre des revenus. Dans un ménage, si les deux conjoints travaillent, chacun d'eux peut demander à bénéficier du Chèque-Vacances qu'ils appartiennent tous les deux à la Fonction Publique ou pas. Dans le second cas, le salarié du secteur privé devra se renseigner auprès de son employeur.

Le Chèque-Vacances s'ajoute aux autres prestations servies au personnel de la Fonction Publique au titre de l'aide aux vacances (séjour en colonies de vacances ou en maisons familiales notamment).

Pour bénéficier des chèques vacances : adressez-vous à la MGEN (même si vous n'êtes pas mutualiste à la MGEN) au 44 rue Calleslongue - 13411 Marseille Cedex 20.

Les Chèques-Vacances sont remis aux bénéficiaires à compter du 21^{ème} jour suivant le dernier prélèvement, sauf rejet bancaire non régularisé. La validité des chèques vacances émis est limitée au 31 décembre de la 2^{ème} année civile suivant l'année d'émission. L'échange des chèques périmés est possible dans les trois mois suivant le terme, de la période de validité (contacter la MFP pour l'échange des chèques vacances). Le remboursement de l'épargne préalable peut être réclamé à tout moment par le demandeur. En cas de remboursement dû à des difficultés importantes (grave maladie, événement familial) la subvention de l'Etat reste acquise à l'agent.

■ Le bon vacances

Pour aider les enfants ou leur famille à partir en vacances, certaines caisses d'allocations familiales accordent à leurs allocataires, et sous certaines conditions, des aides financières sous forme de bons vacances. Renseignez-vous auprès de votre CAF. Le montant de ces bons varie selon la formule de vacances choisie et les revenus de la famille. Le montant de l'aide ne peut excéder le prix du séjour. Les bénéficiaires sont les

familles qui perçoivent au moins une prestation familiale pour enfant à charge durant le mois de référence (décembre de l'année précédente) ou les familles qui disposent de ressources ne dépassant pas un certain plafond, fixé chaque année par référence au quotient familial.

Ce bon est valable tout au long de l'année, mais il ne peut être utilisé que pendant les périodes de vacances scolaires, pour les enfants en âge d'obligation scolaire. Les bons vacances ne sont pas délivrés pour les vacances d'hiver.

CENTRE INFORMATIQUE ET SYSTÈME DE COMMUNICATION AIX-MARSEILLE

Présentation de l'Environnement Numérique de Travail

Suite à la mise en place de l'ENT, le CISCAM a organisé des après-midi d'information sur les différents sites de l'Université.

Lundi 2 octobre s'est tenu en Faculté de Médecine, amphi Toga, le premier après-midi de présentation de l'Environnement Numérique de Travail. Près de 80 personnels des facultés de médecine, pharmacie et odontologie étaient présentes. Tour à tour, Serge Portella, directeur technique du CISCAM, Marius Fieschi, directeur du CISCAM, et Gérard Soula, Chargé de mission pour les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education, ont pris la parole pour présenter les différentes facettes du nouvel environnement numérique de travail de l'Université de la Méditerranée.

De très nombreux renseignements pratiques ont été donnés, et en particulier :

- comment accéder à votre environnement numérique de travail : <http://ent.univmed.fr>
- les enseignants souhaitant créer des cours sur la plate-forme eCUMÉ doivent contacter : support.ecume@univmed.fr



D'autres journées de présentation et de formation ont eu lieu :

- le 9 octobre pour les personnels de Luminy (Faculté des Sciences, Faculté des Sciences du Sport, ESIL, Centre d'Océanologie de Marseille)
- le 16 octobre à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion pour les personnels de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, de l'IUT, de l'IRT et du site de Gap

- le 25 octobre au Pharo pour les personnels des Services centraux, des Services communs, de Protisvalor, de l'Institut de Mécanique de Marseille, de l'EJCM et de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (site de Marseille).

Ainsi les personnels intéressés ont reçu des explications utiles qui faciliteront leur travail au quotidien.

SERVICE COMMUNICATION

Bienvenue aux nouveaux personnels de l'Université !

Le 12 octobre, le Service Communication organisait la traditionnelle Journée d'accueil des nouveaux personnels.

Cette année, 36 professeurs et maîtres de conférences, près de 100 ATER et associés ainsi que 90 allocataires ont rejoint l'Université de la Méditerranée. A ces nouveaux enseignants, s'ajoutent 31 IATOSS ainsi que 32 personnels de l'Université qui ont réussi un concours. Parmi ces nouveaux personnels, 55 ont fait le déplacement pour assister à la Journée d'Accueil que le Service Communication organisait pour eux. Yvon Berland leur a d'abord souhaité la bienvenue, puis leur a présenté leur nouvel établissement, abordant l'actualité de l'université, notamment la tenue du Comité d'Orientation Scientifique, la préparation d'un PRES avec les deux autres universités d'Aix-Marseille ainsi que la préparation du contrat quadriennal 2008/2011.

Didier Laussel, vice-président du Conseil d'Administration, a exposé la politique générale de fonctionnement de l'Université. José Sampol, vice-président chargé de la Communication et de l'Animation, a présenté les missions du service communication et les outils que celui-ci produit : La Lettre,



La lettre électronique, les Relations presse, l'organisation des manifestations (Journée Académique et Scientifique, Journée d'accueil, Colloques et Congrès, etc.), l'agenda, le livret d'accueil et le site web. Daniel Dufresne, vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, a présenté le service qu'il préside, son rôle par rapport à la division des études et son organisation. Jacques Derrien, vice-président du Conseil Scientifique, a présenté la politique scientifique de l'Université et dégagé cinq axes de la politique de Recherche : la structuration des unités, l'interdisciplinarité, l'évaluation, le partenariat et la valorisation. Enfin, Roger Giudicelli, vice-président chargé des Relations Inter-

nationales, a expliqué quelle était la politique internationale de l'Université. Damien Verhaeghe, Secrétaire Général, est ensuite intervenu afin de présenter les instances et organes de direction ainsi que la composition et les missions des Services Centraux.

Dans un deuxième temps, les directeurs des différents services communs ont présenté leur activité. Les représentants syndicaux sont également intervenus. En fin de matinée, les nouveaux personnels étaient invités à un pot convivial. Après cette pause salubre, les nouveaux personnels avaient la possibilité de rendre visite aux différents chefs de service qui les accueillaient dans leurs bureaux.



Chaque nouveau personnel est reparti avec un sac composé du Livret d'Accueil édité par le Service Communication de l'Université de la Méditerranée et d'un autre édité par le Rectorat, d'un exemplaire de la Lettre de Septembre, d'un agenda, d'un plan de Marseille et d'Aix-en-Provence, un livret d'accueil, des informations du SCASC et un tee-shirt de l'Université.

Nous souhaitons à tous une longue et satisfaisante carrière au sein de notre Université !

Le Comité d'Orientation Scientifique expliqué à la Presse

Le 9 octobre, les trois présidents des universités d'Aix-Marseille et Jean-Claude Lehmann, président du Comité d'Orientation Scientifique (COS) ont rencontré la presse pour rappeler les conclusions du COS réuni au printemps dernier.

Dix-sept heures à la Faculté de Médecine de Marseille. Après le mot de bienvenue du Président de l'Université de la Méditerranée, Yvon Berland, la conférence de presse organisée par le service communication a laissé place à la projection du film d'Aix-Marseille Universités. Puis, Jean-Claude Lehmann, Président du Comité d'Orientation Scientifique 2006, a entamé la discussion en expliquant les principales conclusions des 40 experts nationaux et internationaux et les recommandations proposées (cf. La Lettre n°110). De l'ensemble des visites effectuées pendant une semaine par les membres du COS, il est ressorti que la qualité de la recherche menée sur l'aire d'Aix Marseille est de bonne voire très bonne qualité. Cependant, le COS a recensé un certain nombre de faiblesses qui peuvent être regroupées en trois catégories : la complexité géographique et administrative, le manque de lisibilité et de visibilité et l'insertion des universités dans la vie de la Cité.



La création prochaine du PRES des universités d'Aix-Marseille est alors évoquée. Le COS propose d'identifier et de combiner les points forts des universités afin de les mettre en valeur et de créer une image facilement identifiable de nos universités.

Les échanges entre le Président du Comité d'Orientation Scientifique et des trois présidents des universités avec les journalistes ont été nombreux. La conférence de presse s'est soldée dès le lendemain par de nombreux articles dans la presse.

DEUX CHERCHEURS PRÉSENTENT LEURS DERNIERS TRAVAUX



Virginie CHAPON

Le désert de Tataouine : un environnement extrême qui héberge une grande diversité de microorganismes

par Virginie CHAPON, BCMBP

Tél.: 04 42 25 34 78, virginie.chapon@cea.fr

Nous avons comparé la diversité des microorganismes vivant à la surface du sable dans la zone d'impact de la météorite de Tataouine (sud tunisien) par des approches de mises en culture classiques et par une approche moléculaire (clonage-séquençage du gène *rrs* codant pour l'ARNr 16S). Les bactéries isolées appartiennent aux Actinobacteria, Firmicutes, Proteobacteria et au groupe CFB (Cytophaga-Flexibacter-Bacteroides). L'analyse des séquences du gène *rrs* obtenues par clonage-séquençage a permis de révéler des Bacteria (Proteobacteria, Acti-

nobacteria et Acidobacteria) et des Archaea (Crenarchaeota non-thermophiles). La corrélation entre tolérance à la dessiccation et tolérance à l'irradiation gamma ayant été démontrée chez *Deinococcus radiodurans*, nous avons irradié des échantillons de sable et ainsi isolé des bactéries appartenant à de nouvelles espèces de *Deinococcus*, ainsi que des bactéries sporulantes (*Bacillus*). Nous confirmons que chez *Deinococcus*, l'adaptation à la dessiccation permet une tolérance aux rayonnements ionisants sans équivalent chez les autres espèces bactériennes.

Chanal, A Chapon, V Benzerara, K Barakat, M Christen, R Achouak, W Barras, F Heulin, T - The Desert of Tataouine: an extreme Environment that hosts a wide Diversity of Microorganisms and radiotolerant Bacteria - ENVIRONMENTAL MICROBIOLOGY - 2006, 3 : 514 - 525



Suzanne GIORGIO

Voir réagir les nanomatériaux à l'échelle atomique

par Suzanne GIORGIO, CRMCM

Tél. : 06 62 90 38 28, giorgio@crmcn.univ-mrs.fr

Les catalyseurs interviennent dans plus de 50% des procédés industriels. Ils jouent en outre un rôle prépondérant dans les problèmes d'environnement (dépollution, pile à combustibles...). Le rêve des physicochimistes a longtemps été de voir, à l'échelle atomique, comment évoluait une particule de catalyseurs de taille nanométrique pendant une réaction catalytique. Ce rêve est

devenu une réalité avec la microscopie électronique à haute résolution environnementale. Le CRMCM s'est équipé récemment d'un microscope de ce type (le premier en France). Les chercheurs de l'équipe "Agrégats" du CRMCM ont pu observer récemment les variations réversibles de la forme d'un même agrégat de catalyseur de métaux précieux, sous différentes atmosphères gazeuses (H₂, O₂, CO).

Giorgio, S. Sao Joao, S. Nitsche, D. Chaudanson, G. Sitja, CR. Henry, Environmental Electron Microscopy (EEM) for Catalysts with a closed Ecell with Carbon Windows, Ultramicroscopy 106 (6) (2006) 503

BIOMÉDITERRANÉE ET LE SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU VIVANT EN PACA

Le secteur des Sciences et Technologies du Vivant est un secteur stratégique pour l'économie et la santé publique en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour soutenir et accélérer son développement, la région s'est dotée en 2004 d'un "biocluster" : Bioméditerranée.

Le secteur des Sciences et Technologies du Vivant comprend notamment des entreprises de pointe dans les domaines de la pharmacie, de la biotechnologie, de la médecine vétérinaire, du diagnostic ou de la nutrition (Immunotech, Nicox, Innate-Pharma, Galderma, Génévrier, Virbac, Trophos, Ipsogen, Bayer, TxCell, Arkopharma...) et un secteur du dispositif médical très actif (Stedim Biosystems, Median Technologies, Novatech, Protomed...). La chaîne de valeur régionale comprend par ailleurs de nombreuses sociétés de services à l'industrie pharmaceutique (Elaiapharm, Provence Technologies, Synprosis, Iris Pharma, Ceiso...) et des unités de production de grosse capacité comme celles de Sanofi-Aventis, Ipsen ou Laphal Industries. Mais ce dynamisme se mesure aussi aux nombreuses start-up émergentes (Librophyt, Pharmaxon, NeuroService...) ou accompagnées par les incubateurs et pépinières régionaux, ainsi qu'aux sociétés se trouvant de plus en plus au croisement de technologies diverses et d'applications médicales sophistiquées (MXM, Synapsis, SENSEOR...), une évolution forte dans ce secteur. Au total, ce sont environ 200 entreprises qui oeuvrent dans industries de santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Mais notre région a aussi un secteur de la recherche et de l'enseignement de tout premier plan, avec des compétences de niveau mondial dans des domaines tels que les pathologies infectieuses et tropicales, les neurosciences, l'oncologie et bien d'autres. Elle bénéficie aussi des labels Cancéropôle et Génopôle et est le deuxième pôle français pour ce qui concerne la recherche clinique.

Parmi les points forts de notre région, on peut citer aussi sa capacité d'accueil importante et un cadre de travail et de vie exceptionnel pour les nouvelles entreprises. Ceci concerne le campus scientifique de Luminy, avec fin 2007 un nouveau programme immobilier "Luminy Biotech 2", ainsi que les sites de Sophia-Antipolis, la Ciotat, Château-Gombert.

Pour soutenir et accélérer le développement de ce secteur, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'instar des autres grandes régions françaises, s'est dotée en 2004 d'un "biocluster". Le terme de cluster désigne en anglais un réseau ou "grappe", en l'occurrence ici de personnes et organisations représentatives de tous les acteurs du processus de création et de développement d'entreprises dans le domaine des Sciences et Technologies du Vivant (la "Santé"), sur un territoire déterminé. En PACA, ce biocluster est l'association Bioméditerranée, en charge du maillage du secteur des Sciences et Technologies du Vivant, notamment son versant industriel. Financé par la CCI Marseille Provence, les collectivités territoriales et la DRIRE, il met en place des outils, services, informations et manifestations spécifiques à destination de ses adhérents. On peut citer par exemple les rencontres de "réseautage" BIOREZO PACA dont la première édition a attiré plus de 80 personnes autour de présentations de sociétés, ou le récent déjeuner-débat organisé par le biocluster (en collaboration avec France Biotech et le sou-

BIOMÉDITERRANÉE ET LE SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU VIVANT EN PACA



tion de la CCI Marseille-Provence) sur les maladies rares et les médicaments orphelins ou encore la mise en ligne prochaine d'un portail internet régional destinés aux acteurs de la santé, comportant des services en ligne tel qu'un annuaire des manifestations du domaine aux niveaux régional, national et international, la liste des acteurs de PACA, une bourse des emplois et stages, etc...

L'année de sa création, Bioméditerranée a organisé avec la CCIMP le Carrefour Européen des Biotechnologies à Marseille (4800 participants). L'année suivante, il a été à la base, en collaboration avec son homologue du Languedoc-Roussillon, de la création du dernier des pôles de compétitivité labellisés dans notre région, le pôle transrégional Orphème (maladies orphelines et pathologies émergentes dans les domaines des maladies infectieuses et tropicales, des cancers rares et émergents, des soins et accompagnement du vieillissement, des pathologies neurologiques et du handicap, et des dispositifs

médicaux et bio-ingénierie). Ce dernier est chargé de l'évaluation scientifique et économique des projets R&D présentés, de leur labellisation éventuelle, de l'aide à leur financement et de leur accompagnement. Bioméditerranée assure de son côté l'animation et la communication de ce pôle en région PACA. Le biocluster offre aussi ses services aux entreprises des autres pôles de compétitivité ou aux autres structures professionnelles régionales concernées par la santé. A titre d'exemple la convention avec le CRITT Agro-Alimentaire pour soutenir ensemble l'évolution d'une partie de ce secteur vers des techniques et produits impactés par la génomique (nutrigénomique, nutrigénétique, métabolomique).

L'objectif de Bioméditerranée est de contribuer à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une biorégion européenne leader (dans le top 10 en termes de visibilité) à l'horizon 2010. Pour cela, elle est en train de procéder à la mise en oeuvre de plusieurs actions structurantes comme la fusion prochaine avec deux associations représentatives de filières industrielles régionales, qui deviendront des divisions spécialisées du biocluster: IB Sud (le réseau méditerranéen de l'Ingénierie Biomédicale) et le GIPSE (Groupement Interprofessionnel Pharmaceutique du Sud-Est). Au total, Bioméditerranée offre aux acteurs régionaux du domaine de la santé un guichet unique pour l'accès aux compétences nombreuses présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les domaines industriels et de la recherche.

Plus d'informations :

www.biomediterranee.com

Emilie Royere, chef de projet : 04 91 82 61 15

emilie.royere@biomediterranee.com

CHERCHEURS, PERSONNELS UNIVERSITAIRES... ILS FONT L'ACTUALITÉ



Dominique Maraninchi

Dominique Maraninchi

Dominique Maraninchi a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut National du Cancer (INC). Ancien interne des hôpitaux de Paris, il est Professeur de Cancérologie à la Faculté de Médecine de Marseille et directeur de l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille. Il présidait depuis juillet 2004 le conseil scientifique international de l'INC, a travaillé à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale dans une unité de cancérologie expérimenta-

le et a fondé une formation doctorale en oncologie à l'université de la Méditerranée. Il a également présidé la Fédération Nationale des Centres de Lutte contre le Cancer entre 2002 et 2004. A l'Institut Paoli-Calmettes, il a créé en 1981 une unité pilote de greffe de moelle puis une autre en 1988 pour le traitement par cytokines et l'immunothérapie des cancers. Il succède au professeur David Khayat qui a été nommé président honoraire de l'Institut National du Cancer.



Yvon Berland

Yvon Berland

Président de l'Université de la Méditerranée depuis octobre 2004, Yvon Berland a été élu à la présidence de PACAVALO, filiale de valorisation de la recherche créée par les six universités de la région PACA et le Conseil Régional qui devra aider à la mise en oeuvre du projet Valorpaca, suite à l'appel d'offre de l'Agence Nationale pour la Recherche "Organisation mutualisée du transfert de technologie et de la maturation de projets inno-

vants". Professeur des Universités-Praticien Hospitalier en 1988, Doyen de la Faculté de Médecine de 1998 à 2004, Vice-Président de l'Université de la Méditerranée de 1999 à 2004, il dirige le Centre de Néphrologie et de Transplantation Rénale et le Centre d'Investigation Clinique du CHU de Marseille. Il est Officier dans l'ordre des Palmes Académiques, Chevalier dans l'ordre national du Mérite et Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Hon-



Philippe de Micco

Philippe de Micco

Philippe de Micco, Professeur à la Faculté de Médecine de Marseille, a été nommé personne Responsable au siège de l'Etablissement Français du Sang. Actuellement Directeur de l'Etablissement Français du Sang Alpes-Méditerranée, il conservera sa fonction jusqu'à fin 2006, date à laquelle sera nommé son successeur. En qualité de personne responsable, il s'engage sur chaque unité de sang ou de composant sanguin, garantissant la collecte et le contrôle conformes aux dispositions

législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que la communication à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé des informations relatives à l'agrément des établissements de transfusion sanguine. Il veille à la mise en place, l'évaluation et l'actualisation du système d'assurance qualité, et prend les mesures nécessaires pour assurer une traçabilité complète des produits sanguins et la mise en place du dispositif d'hémovigilance au sein de l'Etablissement Français du Sang.

LE PROJET CERIMED EN BONNE VOIE

Le projet d'implantation à Marseille du Centre Européen de Recherche en Imagerie Médicale porté par l'Université de la Méditerranée associe plusieurs partenaires : les autres universités d'Aix-Marseille, les hôpitaux, les écoles d'ingénieurs, les organismes de recherche, le CERN et plusieurs institutions européennes.

Le projet CERIMED, coordonné par Charles Oliver, assisté d'un directeur technique, Paul Lecoq (CERN) et d'un directeur médical, Olivier Mundler, a vu avant même sa réalisation le lancement de plusieurs opérations : le développement d'un réseau de contacts européens (instituts de Physique, ministère de la recherche, organismes de recherche, laboratoires), la mise en place de projets pilotes (développement et validation clinique ou préclinique de prototypes d'imagerie pour le petit animal, le cancer du sein et les nodules de la thyroïde), l'organisation de la conférence EUROME-DIM 2006 et de trois séminaires thématiques, ainsi que la préparation d'une newsletter trimestrielle à partir de novembre 2006. Notons également la signature de conventions entre l'Université de la Méditerranée, l'Institut de Recherche sur les Matériaux Scintillants de Kharkov et l'Académie Nationale des Sciences d'Ukraine ainsi que le premier workshop thématique du CERIMED.

Des conventions ont été signées le 14 septembre entre l'Université, l'Institut de Recherche sur les Matériaux Scintillants de Kharkov et l'Académie Nationale des Sciences d'Ukraine. L'Institut des Matériaux Scintillants de Kharkov est au 1^{er} rang mondial dans ce domaine de recherche, notamment en participant à la fabrication des tomographes à émission de positons (TEP ou PET). Deuxième ville d'Ukraine, Kharkov est aussi une ville universitaire avec 20 établissements d'enseignement supérieur, fréquentés par plus de 120 000 étudiants. L'école scientifique est connue pour la première description du mécanisme de fission du noyau d'un atome. Les conventions ont été signées par le Président Yvon Berland et le Professeur Boris Grinyov en présence des professeurs Jacques Derrien, Roger Giudicelli, Michel Kasbarian, Paul Lecoq, Olivier Mundler et Charles Oliver.

Le Centre de Physique des Particules de Marseille était l'hôte en septembre du premier workshop thématique du CERIMED, organisé conjointement avec le Groupement de Recherche "Modélisation et Instrumentation pour l'Imagerie Biomédicale" (GDR MI2B) l'IN2P3 et le CEA. Cet atelier sur le thème de l'acquisition de données en tomographie par émission de positons (TEP ou PET pour Positron Emission Tomography) a réuni des spécialistes européens du CERN et des laboratoires associés au GDR MI2B, avec la participation de médecins du CHU Timone.

Cet atelier a permis de faire le point autour d'un thème fédérateur pour répondre à un double objectif : s'appuyer sur les développements consentis pour les grands équipements de recherche fondamentale destinés à comprendre les constituants élémentaires de la matière et rassembler des compétences dispersées pour aborder efficacement le transfert de ces paradigmes d'acquisition de données et leurs applications possibles dans la société civile, en particulier vers l'imagerie médicale.



Yvon Berland et Boris Grinyov signent les conventions qui vont faciliter les interactions entre les spécialistes ukrainiens et les acteurs du projet CERIMED.

LE COSMOPHONE, OU COMMENT CRÉER DU SON AVEC L'INVISIBLE...

Sept ans après l'exposition du 1^{er} premier prototype, le Cosmophone, issu du travail de plusieurs chercheurs des universités de la région, a fait son retour sur la Canebière, dans le cadre de l'exposition "Les 2 Infinis". Le Cosmophone propose une expérience de détection de muons (particules générées par les rayons cosmiques) en temps réel, rendant perceptible le flux de particules.

Créer du son avec de l'infiniment petit, de l'invisible, de l'impalpable; rapprocher arts et sciences afin de révéler en chacun d'entre nous l'émotion de l'appréhension d'un phénomène naturel jusqu'ici insoupçonné.

Ce projet, concrétisé par le travail de David Calvet et Claude Vallée du Centre de Physique des Particules de Marseille et de Richard Kronland et Thierry Voinier du Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique vient répondre à ces attentes. Un premier prototype de 5 m² de ce détecteur de particules cosmiques a été exposé au public à Marseille en octobre 1999, dans les locaux du Groupe de Musique Expérimentale. Lors de l'exposition "Les 2 Infinis" (en début d'année, à l'Agora), c'est un nouveau Cosmophone de 12m² que l'on a pu découvrir. Du concept même de "Cosmophonie" au rapprochement entre rayons cosmiques et création de sons, la portée de ce projet ne s'arrête pas aux portes des expositions scientifiques et pourrait ouvrir de nouveaux horizons.

L'espace interstellaire qui entoure notre planète est parcouru par un flux de particules de haute énergie appelé rayonnement cosmique. Essentiellement composé de protons (noyaux d'hydrogène) et de particules alpha (noyau d'hélium), ce rayonnement est créé par les phé-

nomènes les plus violents de notre univers comme les supernovas (explosions d'étoiles). Il est ensuite accéléré et confiné par le champ magnétique galactique et, après des millions d'années dans l'espace, vient percuter l'atmosphère de la Terre, créant ainsi une gerbe de particules dont les plus énergétiques parvien-



ent jusqu'au niveau de la mer. Cette avalanche se compose d'une part de neutrinos, particules fantômes quasiment indétectables car n'interagissant que très peu avec la matière, et d'autre part, de muons, sorte d'électrons lourds absents de la matière ordinaire car de très courte durée de vie. Ce sont ces derniers

que capte le Cosmophone. Il existe différents moyens de détecter ces muons très énergétiques; de manière directe quand ils sont isolés ou en groupe (Multi-muons) ou, de manière indirecte, par la détection d'une gerbe électromagnétique composée de photons, d'électrons et d'antiélectrons générée par l'interaction des muons avec la matière environnante aux détecteurs.

Un système électronique et un programme informatique permettent la restitution en temps réel des caractéristiques du rayonnement (trajectoire, direction, énergie, et nature) en couplant un ensemble de détecteurs de particules à un réseau de hauts parleurs. On peut alors y associer une grande gamme d'effets sonores pour la représenter dans l'espace du cosmophone et faciliter la perception. Par exemple, un muon isolé sera représenté par un phénomène sonore, une avalanche d'électrons par un autre. Un bruit d'impact ajouté permettra une représentation plus précise de l'entrée d'une particule dans l'espace du spectateur.

Mais pourquoi le son plutôt que l'image? "Le son permet une résolution en temps réel et permet d'avoir un dispositif allégé car le pouvoir de localisation de l'ouïe est assez limité. Le son ne trompe pas" répond

LE COSMOPHONE, OU COMMENT CRÉER DU SON AVEC L'INVISIBLE...

Claude Vallée. Au départ, seule la spatialisation des impacts au sol des particules était envisagée par les chercheurs. Ils se sont vite rendus compte que le son se prêtait tout particulièrement à la restitution d'effets spatiaux en temps réel. Cette technique permettait aussi au visiteur de faire abstraction du dispositif technique nécessaire pour parvenir à ce résultat. *“Le Cosmophone idéal est invisible : en pénétrant dans son espace, le visiteur entend passer les rayons cosmiques, révélant brusquement un pan nouveau de l'univers. Cet effacement de la technique est indispensable à l'appréhension du phénomène physique pour lui-même”* déclare Claude Vallée.

Prix “Création” 1999 de la Culture Scientifique et Technique décerné par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, l'invention de Claude Vallée et Richard Kronland est peu à peu sortie de son contexte initial. Outre une application des principes du Cosmophone à d'autres phénomènes physiques impalpables pour l'être humain, cet instrument scientifique déclenche également des motiva-



tions artistiques. Des spectacles cosmophoniques sont mis en place. Cela a été réalisé pour la première fois le 19 Octobre 2004 à Genève, pour la célébration officielle des 50 ans du CERN. Des spectacles et événements voient le jour pour des contextes divers. Le premier en date a eu lieu en janvier dernier à l'occasion de l'année mondiale de la physique, avec la programmation par Ubris Studio, chargé de la diffusion du concept, d'une série de concerts, ateliers pédagogiques et expositions

mettant en jeu un grand Cosmophone de 50m² dans l'espace du Groupe de Recherche et d'Improvisation Musicales (GRIM) à Marseille. Même si Claude Vallée n'oublie pas de souligner *“la difficulté des chercheurs à trouver les fonds nécessaires au développement des dispositifs”* pouvant permettre la diffusion des Sciences à un plus large public, il est parvenu à placer le Cosmophone au confluent des sciences fondamentales, des nouvelles technologies, de l'art contemporain et de l'éducation.

Colin LECUIRE
Sébastien LANGUILLE
 MASTER 1 J-INFOCOM

OUVERTURE D'UN PARCOURS PHYSIQUE ET BIOLOGIE À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LUMINY

La rentrée universitaire 2006 a débuté avec l'ouverture du nouveau parcours Physique et Biologie au sein de la Licence Mention Sciences Physiques et Chimiques.

Les enseignements de biologie et de physique étaient jusqu'ici séparés relativement tôt au cours des études universitaires. Il apparaît maintenant en France et dans le monde que cette scission n'est plus adaptée aux défis que rencontreront nos futurs scientifiques. Cette constatation a conduit à mettre en place à la Faculté des Sciences de Luminy une filière qui permettra à des étudiants motivés d'acquérir les notions nécessaires pour comprendre la physique et la biologie modernes.

Cette formation a pour objectif de donner aux étudiants une double compétence en physique et en biologie. Elle s'appuie sur des enseignements déjà existants en mathématiques, chimie, physique et biologie et s'adresse donc aux étudiants intéressés aussi bien par la rigueur et l'abstraction de la physique que par la complexité et la diversité des systèmes biologiques.

Le campus est particulièrement bien adapté à cet enjeu, puisqu'il regroupe à la fois des enseignants appartenant à des disciplines très variées (mathématiques, physique, chimie, biologie, STAPS) et des laboratoires de recherche où l'on peut rencontrer des physiciens, des biologistes et même des médecins. Le site abrite également des écoles et des entreprises. Les étudiants pourront donc trouver sur le site tous les moyens nécessaires pour acquérir une solide

formation théorique et expérimentale. Cette formation ouvrira la voie à de nombreuses professions dans le domaine des biotechnologies ou du génie biomédical (instrumentation, imagerie, génie génétique, bioinformatique...). Elle permettra aussi de poursuivre des carrières d'enseignant ou de chercheur dans les domaines qui seront certainement les plus actifs au cours des prochaines décennies.

Les 2 premières années sont ouvertes dès cette année, la 3^{ème} année sera ouverte l'année prochaine. Une publicité avait été faite l'année dernière auprès des lycées de la région et de la Faculté de Médecine avec la complicité du SUIO de la Faculté des Sciences de Luminy. En effet, les étudiants reçus-collés du concours médical ont la possibilité d'intégrer directement la 2^{ème} année de ce parcours, moyennant le suivi d'enseignements complémentaires (remise à niveau) qui vont leur permettre de s'adapter plus facilement aux enseignements qui les attendent à Luminy.

Ce parcours remporte un franc succès puisque déjà plus de 20 d'étudiants ont choisi de suivre ce nouveau parcours dès leur 1^{ère} année d'études supérieures, et une petite dizaine de reçus-collés de PCEM (Médecine) ont décidé de suivre la 2^{ème} année. Les possibilités de poursuite d'études sont nombreuses : à Luminy dans 5 des masters existants ou à l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Lumi-

ny (ESIL) et également dans de nombreux masters recherche ou professionnels un peu partout en France.

La rentrée a eu lieu le 13 septembre pour les étudiants de 1^{ère} année et le 4 septembre pour la remise à niveau de la 2^{ème} année.

Plus d'informations :
<http://www.luminy.univ-mrs.fr>

SUIO Faculté des Sciences de Luminy :
suio@luminy.univ-mrs.fr

MASTERS EN SCIENCES : LES ÉTUDIANTS MIS À L'HONNEUR

Le 9 octobre, Aix Marseille Université organisait pour la première fois une cérémonie de remise des diplômes de masters en sciences et technologies.

Organisée à l'initiative de Jacques Baratti, doyen de la Faculté des Sciences de Luminy, la cérémonie s'est tenue dans l'amphi Toga de la Faculté de Médecine. Après les allocutions de Jacques André, Vice Président de l'Université de Provence représentant le Président Tordo, du Président de l'Université de la Méditerranée, Yvon Berland et du Président de l'Université Paul Cézanne, Philippe Tchamitchian, le maître de cérémonie Paul Allard a appelé à la tribune les représentants de chaque mention de masters. Aix Marseille Universités compte en effet 21 mentions de masters et plus de 80 spécialités.

Lors de la soirée, chaque major de promotion (soit 66 étudiants) s'est vu remettre un prix et a été félicité chaleureusement par les doyens des facultés de sciences et par les présidents d'université. Cette année, ils avaient pour parrain de promotion Jean-Claude Lehmann. Directeur scientifique du groupe Saint Gobain, Jean-Claude Lehmann est le président du Comité d'Orientation Scientifique que les trois universités ont réuni au printemps dernier.

Grâce à la participation active des étudiants venus en nombre et à l'organisation parfaite mise en place par les personnels de la Faculté des sciences de Luminy et par le service communication de l'Université de la



Méditerranée, la cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive. A la fin de la soirée, tous les étudiants ont pu retirer leur diplôme de master aux stands mis en place par les services de scolarité des trois universités.

Ils ont ensuite été conviés à boire ensemble le verre de l'amitié.

Toutes nos félicitations à l'ensemble de la promotion 2006 et bon vent !



CONFÉRENCE DE PRESSE AU RECTORAT

Le 2 octobre dernier, le Recteur de l'Académie d'Aix Marseille, les Présidents des Universités de Provence, de la Méditerranée, Paul Cézanne et d'Avignon, les directeurs de l'IEP, de l'École Centrale de Marseille, de l'IUFM et du CROUS avaient donné rendez-vous à la presse. L'occasion d'évoquer les effectifs étudiants et les nouveautés de la rentrée.

Le 2 octobre dernier, le Recteur de l'Académie d'Aix Marseille, les Présidents des Universités de Provence, de la Méditerranée, Paul Cézanne et d'Avignon, les directeurs de l'IEP, de l'École Centrale de Marseille, de l'IUFM et du CROUS avaient donné rendez-vous à la presse. L'occasion d'évoquer les effectifs étudiants et les nouveautés de la rentrée. Concernant les effectifs étudiants à l'Université de la Méditerranée, on constate à la Faculté de Médecine une légère augmentation des effectifs avec, cette année, 2983 étudiants inscrits en première année. A la Faculté de Pharmacie, l'augmentation est nettement plus conséquente ce qui risque de poser des problèmes en terme de capacité d'accueil. En revanche, la Faculté des Sciences économiques et de Gestion et la Faculté des Sciences du Sport observent une légère baisse. Quant à la Faculté des Sciences de Luminy, ses effectifs se sont stabilisés, confirmant la tendance déjà

observée l'année dernière. Le recteur et les présidents des universités d'Aix Marseille ont également évoqué la mise en place d'un PRES qui devrait démarrer au 1er janvier 2008 en phase avec le contrat quadriennal des établissements. Dans ce but, les présidents des Universités ont mis en place quinze groupes de travail interuniversitaires. Prévu dans le Contrat de Plan Etat Région, le siège d'Aix Marseille Université sera situé rue Trinquet à Marseille et à la villa Beauviche à Aix. Marseille accueillera les activités de pilotage, le collège des écoles doctorales, un pôle de médecine préventive et de prévention, une interface Université/Cité ainsi qu'une structure d'accueil des étudiants internationaux. La villa Beauviche accueillera également ces deux dernières activités.

Le recteur rappelle également les engagements pris par un certain nombre d'universités françaises dans le cadre de la charte pour l'égalité des chances. Cette charte vise à développer l'ambition scolaire et professionnelle des élèves scolarisés dans des territoires de l'éducation prioritaire et en zones urbaines sensibles, à les accompagner dans leurs parcours d'études supérieures et à introduire une plus grande diversité sociale dans les grandes écoles et universités. Cette volonté se traduit dans l'académie d'Aix Marseille par différentes actions parmi lesquelles la participation à l'action nationale "100 000 étudiants pour 100 000 élèves". Le dispositif prévoit que 100 000 étudiants issus de grandes écoles et d'universités accompagnent 100 000 élèves de l'éducation prioritaire.

IN MEMORIAM

ISABELLE DRIVET

En 1997, Isabelle s'était investie dans un projet professionnel : celui de l'Alternance en TC, à l'IUT d'Aix. Elle a rejoint en 2003 le Service de la Formation Continue au Services Centraux. Isabelle est partie le jeudi 21 septembre 2006. Elle avait, depuis de nombreuses années, gagné toutes ses nombreuses batailles pour la vie. La maladie a cette fois été plus forte que sa volonté et que sa force de vie. Elle a donné à tous et à toutes des leçons de vie. Merci Isabelle, de la part de tes ami(e)s et collègues de l'IUT, du SUFA et de tous ceux qui t'ont connue.



UNIVERSITÉ
DE LA MÉDITERRANÉE
AIX-MARSEILLE II

JOURNÉE ACADÉMIQUE & SCIENTIFIQUE

Prix de Thèse
Palmes Académiques
Docteur Honoris Causa
Médaille de l'Université

STAR'FAC

Compétition
étudiante

23 NOVEMBRE 2006

JOURNÉE OUVERTE À TOUS LES PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE
ET DES LABORATOIRES DE RECHERCHE ASSOCIÉS - TOUTES CES MANIFESTATIONS SE
DEROULERONT À LA FACULTE DE MÉDECINE - SALLE DE CONFÉRENCES MAURICE TOGA
27, BOULEVARD JEAN MOULIN - 13385 MARSEILLE - RENSEIGNEMENTS : 04 91 39 65 14